INITIATION A LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE EN SHS

Réussir son mémoire ou sa thèse

Y.F. LIVIAN
Centre Magellan - Université Jean Moulin - Lyon 3
Janvier 2015

Préparer un mémoire de master, s'inscrire en thèse, c'est le début d'un gros effort. Mais c'est aussi pour l'étudiant pénétrer dans un monde nouveau dont beaucoup (et notamment certains étudiants étrangers) n'ont pas les clés.

Faire de la recherche, c'est comprendre son nouvel environnement, c'est ensuite déployer certaines méthodes auxquelles de nombreux étudiants n'ont pas été directement confrontés. Chacun, en fonction de sa discipline, de sa culture d'origine peut avoir eu un aperçu de certains résultats de recherche mais peu ont bénéficié d'une réelle formation méthodologique à la recherche.

Les étudiants étrangers viennent de traditions universitaires très diverses, où la notion de "recherche", surtout en sciences humaines et sociales, est parfois ignorée ou conçue de manière très différente de celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Préciser ses questions de recherche, formuler des hypothèses, s'appuyer sur un auteur sans le paraphraser, expliciter son plan d'enquête, définir sa position de chercheur par rapport au terrain, pour ne citer que ces exemples, sont des opérations indispensables mais difficiles et sur lesquelles les perspectives, tant nationales que disciplinaires, sont diverses et les pratiques variées.

Disons-le franchement, en France, les enseignants qui dirigent les mémoires et les thèses ont rarement le temps d'assurer une formation solide à leurs étudiants dans ce domaine. A part dans les meilleures écoles doctorales, et dans certaines disciplines seulement, la formation à la recherche en "Sciences Humaines et Sociales" (SHS) est légère. Les enseignants supposent que l'étudiant est déjà détenteur des notions de base et des réflexes essentiels du chercheur et considèrent qu'ils ont déjà bien assez du travail consistant à les guider sur leur sujet. Les lourdes machines que sont parfois les écoles doctorales et la gestion des laboratoires achèvent de consommer un temps précieux.

Nous pensons qu'une formation de base est bien souvent nécessaire. C'est pour y contribuer que nous proposons ce document, issu de nombreuses séances de formation à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche en SHS, dans différentes Universités (Masters et Ecoles doctorales) et dans le cadre de "Coup de Pouce Universitaire" à Lyon, qui aide plus spécialement les étudiants étrangers[1].

[1] Membre du "Réseau des Organisations de Soutien et Accompagnement d'Etudiants", qui comporte six établissements en Europe et trois au Maghreb, cette Association aide à l'insertion universitaire, forme et accompagne à la rédaction des écrits, et perfectionne au français des étudiants étrangers au niveau Master et Doctorat de plus de 40 nationalités (www.reseauetudiantrosae.org.). Pour le CPU de Lyon, voir www.cpu-lyon.com.

Notre document se différencie d'autres ouvrages comparables de plusieurs manières :

1. Il résulte d'une pratique au contact d'étudiants dans différentes disciplines des SHS, par différence aux ouvrages spécialisés (méthodes de recherche en sociologie, psychologie, économie…).
2. Il s'adresse également aux étudiants étrangers, moins familiers à certains éléments du contexte universitaire français et ne maîtrisant pas tout le vocabulaire spécialisé.
3. Il vise un but pratique et se situe à un niveau d'initiation solide dans un faible volume, sans aborder bien sûr les méthodes de recherche les plus "avancées" (qu'on suppose être du ressort de l'école doctorale dont dépend l'étudiant pour ceux qui sont inscrits en thèse).
4. Il ne se borne pas aux méthodes, il fournit des points de repère sur ce qu'est la recherche en général (ce que nous allons appeler plus bas "épistémologie").
5. Il comporte des questions d'autoformation et un chapitre sur les perfectionnements nécessaires, auquel le lecteur devra se reporter.

Le plan du document repose sur des réponses aux 10 questions essentielles qu'un chercheur débutant peut se poser. Le lecteur peut les aborder dans l'ordre qui lui convient.

Plusieurs annexes pratiques complètent le document :

- Un rappel des règles universitaires concernant le Master et le Doctorat,
- Un glossaire des mots utilisés en SHS d'origine grecque ou latine,
- Un glossaire de mots utilisés en épistémologie et méthodologie,

SOMMAIRE

Présentation

Les 10 questions du chercheur débutant 5

30 questions de révision et d'approfondissement 64

Annexes : 66

1. Rappel des règles universitaires 67
2. Glossaire de mots d'origine grecque ou latine 70
3. Glossaire d'épistémologie-méthodologie 72

Liste des abréviations 75

Liste des tableaux 76

LES 10 QUESTIONS DU CHERCHEUR DEBUTANT

1. Comment se situer dans son Université ?
2. Qu'est-ce que "faire de la recherche" ?
3. Sur quels critères va-t-on évaluer le travail de l'étudiant ?
4. Quelles sont les étapes d'une recherche ?
5. Comment choisir une méthodologie ?
6. Quel plan choisir ?
7. Quel calendrier respecter ?
8. Comment choisir et présenter ses citations et références ?
9. Comment se passe la soutenance ?
10. Comment peut-on se perfectionner ?

Chapitre 1 COMMENT SE SITUER DANS SON UNIVERSITE ?

Une fois inscrit, l'étudiant(e) doit connaître le contexte dans lequel il (elle) va évoluer pendant un, deux ou quatre ans (master ou thèse).

1. L'encadrement de l'étudiant

Le Master dans lequel il est inscrit, fait partie d'une Faculté ou d'une Ecole. Bien que respectant les textes généraux sur l'enseignement supérieur édictés par le Ministère, chaque établissement a une certaine autonomie et peut avoir des habitudes distinctes.

S'il est inscrit en thèse, l'étudiant dépend d'une "Ecole doctorale" qui gère les inscriptions, organise les formations et les soutenances. L'enseignant qui le "dirige" doit lui-même appliquer les règles fixées par l'Ecole Doctorale (il faut donc les connaître). Notamment, il peut être demandé de signer une "Charte des thèses" qui définit les droits et devoirs des enseignants et des étudiants.

La décision importante de réinscription tous les ans et surtout de prolongation après 3 ans d'un "thésard" est prise par le Professeur qui est "directeur de l'Ecole Doctorale", sur avis de son collègue directeur de la thèse. Cette prolongation est exceptionnelle et doit être motivée (d'où son nom de "dérogation"). Certaines disciplines (notamment en Lettres) sont plus souples (ou plus laxistes…) que d'autres et peuvent accepter des thèses durant cinq ou six ans…

La thèse est encadrée par un enseignant-chercheur ayant le titre de "Professeur" ou de "Maître de Conférences" HDR. Rappelons qu'il y a deux grades principaux dans l'enseignement supérieur français :

4. Le "Maître de Conférences", enseignant titulaire d'un doctorat et pouvant encadrer tous les mémoires, mais pas les thèses. Pour ce faire, il doit être lui-même titulaire d'une "Habilitation à Diriger des Recherches" (HDR). Son titre est donc "Maître de Conférences HDR". Le "Maître de Conférences HDR" peut devenir Professeur.
5. Le "Professeur des Universités" est un enseignant-chercheur pouvant encadrer des thèses. Dans certaines disciplines (médecine, droit, gestion), il peut accéder à ce titre par un concours "d'agrégation" (de l'enseignement supérieur). Il pourra signer alors

ses articles "Professeur agrégé des Universités". Ne pas confondre avec le professeur agrégé (de l'enseignement secondaire), qui enseigne dans les lycées.

Les Ecoles (notamment d'ingénieurs) relevant du Ministère de l'Education Nationale adoptent la même structure de postes ; d'autres Ecoles, notamment de Commerce, peuvent avoir d'autres classifications.

L'Ecole Doctorale regroupe les étudiants inscrits en thèse sur un même thème ou discipline (venant parfois de plusieurs Universités ou établissements ayant décidé de collaborer ensemble).

Malgré les appels à la "pluridisciplinarité" et à la nécessité d'élargir son approche, il reste important de savoir dans quelle grande discipline le Master ou le Doctorat se situe. Les SHS sont subdivisées en "disciplines" ayant chacune ses traditions. Le découpage en disciplines n'est pas exactement le même selon les pays (cf. infra p. 12).

L'enseignant qui vous dirige est lui-même évalué par ses collègues de la "section" du CNU ("Conseil National des Universités") dont il fait partie. Cela peut avoir une influence (pour les thèses) sur les courants théoriques, les choix méthodologiques et la composition du jury de soutenance (cf. chapitre 9).

2. L'environnement de la recherche

Au-delà de ces aspects "institutionnels", l'étudiant inscrit en Master (à orientation Recherche) ou en thèse doit considérer qu'il entre (même provisoirement) dans un nouvel environnement.

L'enseignant qui le dirige, s'il a lui-même une activité de recherche, fait partie d'un "laboratoire" ou "centre de recherches", dont il importe de connaître les activités et les publications. Ce laboratoire peut être reconnu par le CNRS, le grand organisme public de gestion de la recherche[2].

Le travail de recherche est un travail collectif : toutes les occasions doivent être saisies pour s'associer à d'autres et faire partie de groupes de travail.

[2] Rappelons une spécificité française : la recherche scientifique s'effectue dans deux lieux. D'une part les Universités et grandes Ecoles, d'autre part le CNRS, Centre National de la Recherche Scientifique (11 000 chercheurs dans toutes les disciplines). Les Universités emploient des "enseignants-chercheurs", le CNRS emploie des "chercheurs" (qui ne font pas généralement d'enseignement). Les "directeurs de recherches" au CNRS peuvent encadrer des thèses.

Le thésard pourra avoir intérêt à présenter une communication sur sa recherche lors d'un congrès ou colloque de sa discipline. Cela lui permettra de recevoir des évaluations qui l'aideront à améliorer son travail et de tisser des relations avec d'autres chercheurs. Le laboratoire dont il fait partie peut l'encourager à le faire, voire financer sa participation à ce colloque.

Le "thésard" est souvent convié aux réunions de ce laboratoire, où il apprendra à mieux connaître les grandes thématiques, recevra des conseils et pourra nouer des relations utiles.

En dehors de la qualité intrinsèque de son travail, l'étudiant qui réussit -surtout l'étudiant étranger- est souvent celui qui a su le mieux s'insérer dans son environnement. Ceci lui a permis de nouer des liens de coopération et d'acquérir une visibilité qui lui sera utile par la suite (notamment pour sa soutenance).

3. De quoi parlons-nous quand nous parlons de "Sciences humaines et sociales" ?

- Sciences "dures" et sciences "molles"

C'est parfois par cette image (déplaisante, disons-le) qu'on a cherché à opposer les sciences de la nature et les SHS. Les sciences de la nature (ou "sciences exactes") seraient les seules susceptibles de certitudes, les SHS devant se contenter d'approximations.

Même si elle est présente dans certains esprits conservateurs, cette opposition est aujourd'hui dépassée. La possibilité pour les SHS de produire des connaissances sérieuses n'est plus guère discutée, de même que la prétention à la vérité absolue n'est plus guère défendue par les scientifiques des sciences "dures" eux-mêmes. L'image d'une science noble, pure et impénétrable par des influences extérieures, alors que les SHS seraient soumises aux aléas des opinions et des croyances est également inadaptée aux réalités d'aujourd'hui. Le monopole de la rigueur et de l'honnêteté qu'auraient ces sciences est également remis en cause par de multiples manquements récents à l'éthique la plus évidente.

Il n'en reste pas moins qu'un parallèle avec les Sciences de la Nature est nécessaire, car elles sont plus anciennes et ont tracé la voie de démarches qui constituent la "norme" aujourd'hui.

Il faut donc s'interroger sur les éventuelles particularités des deux types de sciences.

Des objets différents

Les sciences de la nature	Les SHS
- L'objet réside dans le monde physique, il est le plus souvent observable ou résulte d'un calcul. - Le fait de l'étudier ne le modifie pas.	- L'objet est la société et les relations entre les hommes. - Le chercheur est inclus dans la société. - Il y a une interaction entre l'observateur et l'objet observé.

Par contre, elles ont des préoccupations communes.

Sciences de la nature et SHS - Des problèmes communs à résoudre

- Faire de la recherche suppose de décrire et de chercher à expliquer ou comprendre ce qui est décrit.
- La recherche est un processus collectif au niveau national et international, où les échanges sont nécessaires.
- Les méthodes utilisées doivent être transparentes.
- Les énoncés sont réfutables.
- Le chercheur soumet ses résultats à la critique de ses pairs.
- Il doit rester dans le domaine "positif" (ce qui est) et se méfier du "normatif" (ce qui devrait être).
- Il doit rester à l'écart de l'influence des idéologies.
- Le fonctionnement institutionnel du monde de la recherche doit comporter des mécanismes de vigilance et d'autocontrôle.

Des auteurs récents mettent en avant des recherches qui, malgré la diversité de leurs objets, réalisent l'une ou l'autre des trois opérations essentielles de la recherche en sciences sociales :

- critiquer, c'est-à-dire se décaler du sens commun, montrer les erreurs, provoquer un débat ;

- comparer "car il n'est pas de résultats probants qui s'en tiennent à la singularité d'un cas étudié" (p. 2) ;
- généraliser, de manière à aboutir à une "synthèse" (Faire des Sciences Sociales, Paris, Ed. de l'EHESS, 3 vol., 2012).

Sans doute ces questions communes sont plus délicates à résoudre dans le cas des SHS. Ces "sciences" sont plus récentes, leurs mécanismes de régulation plus fragiles, leur capacité d'échanges et de collaboration internationales plus difficiles, la pression des médias et des politiques y est plus fréquente, la tentation idéologique plus forte. Néanmoins, sur le fond, le fonctionnement de la recherche correspond à des préoccupations communes auxquelles les deux types de sciences doivent répondre, même si c'est de manière spécifique.

Les SHS ne doivent donc ni rejeter l'héritage des sciences de la nature, ni se contenter de les copier.

- Les découpages des sciences humaines et sociales

Chaque civilisation a sa façon de structurer les savoirs. En Europe, on parle de Sciences humaines (humanities, ciencias humanas, geisteswissenschaften) et de sciences sociales (social sciences, ciencias sociales, sozialwissenschaften).

Parfois, les sciences humaines se réfèrent aux Lettres et Humanités ("Faculté des Lettres et Sciences Humaines"), alors que la sociologie ou l'économie sont clairement considérées comme "Sciences sociales". Mais où placer le droit ? La philosophie ? L'étude de la littérature ? Il y a forcément une part d'arbitraire dans ces classements.

Voilà comment en France le CNRS définit globalement le champ des SHS, qui regroupe en son sein environ 250 laboratoires ou centres de recherche.

Réfléchir sur l'homme en société

"Les sciences humaines et sociales prennent en charge les grandes questions qui se posent aux hommes et aux femmes dans les sociétés contemporaines. Certaines d'entre elles existent depuis des générations ; d'autres émergent depuis quelques décennies, voire depuis quelques années… Les SHS cherchent toujours à les aborder avec une distance critique et grâce aux savoirs qu'elles accumulent sur le passé, les cultures ou les territoires. Elles considèrent les humains dans leurs diversités : ils sont aussi bien les produits d'une histoire toujours complexe que les créateurs d'un ensemble varié de langues, de langages et de signes ; les vecteurs de multiples savoirs et de culture ; ou encore les acteurs de mondes politiques ou économiques en constante évolution".

www.cnrs.fr/inshs/presentation

Aujourd'hui, en français, on est d'accord pour parler de "SHS" pour désigner l'ensemble des disciplines s'intéressant aux hommes et à leurs relations en société.

En France, la distinction des disciplines est légèrement différente selon l'institution qui les définit (cf. tableau).

Ecoles doctorales	CNU Numéros des sections	CNRS
<u>Sciences de la société</u>		
- Sciences économiques et gestion	Economie-gestion (6)	Economie-gestion
- Sciences juridiques et politiques	Droit-sciences politiques (1-4)	Droit-sciences politiques
- Sciences sociales	Sociologie avec les sciences humaines (19-20)	Anthropologie, politique, pouvoir et organisation
<u>Sciences humaines et humanités</u>		
- Langues et littérature	Idem (7-15)	Sciences du langage
- Philo et arts	"groupe 4" :	Philosophie, arts
- Temps et espaces (histoire, géographie, aménagement)	Sections 17-18 Sections 21-24	Histoire et géographie (par grands thèmes)
- Sciences humaines	Section 16	

Tableau n° 1 : Les différents découpages des Sciences Humaines et Sociales

En gros, on voit qu'il y a d'un côté les Sciences Sociales, de l'autre les Sciences Humaines et humanités. A l'intérieur, les sous-groupes sont à peu près ressemblants. La répartition CNRS et Ecoles doctorales tient compte davantage de sphères ou zones de recherche (exemple : mondes méditerranéens, Pouvoir et Organisation…). Les "sections" du CNU s'occupent de la gestion des carrières des enseignants, et donc est davantage "disciplinaire" (au sens de : champs du savoir).

Dans notre ouvrage, nous considérons qu'il y a une méthodologie commune en "Sciences sociales", qui concerne aussi une partie des "Sciences humaines" (psychologie, sciences de l'éducation, géographie et aménagement, sciences du langage…).

Chapitre 2 QU'EST-CE QUE "FAIRE DE LA RECHERCHE" ?

S'inscrire en master ou en thèse revient, pour les étudiants, à entrer dans un univers nouveau, et il n'est pas sûr que tous le saisissent vraiment. "Faire de la recherche", cela consiste en quoi, finalement ? Les parents ou amis de l'étudiant peuvent bien imaginer un savant en blouse blanche entouré de ses microscopes, mais pour les SHS, l'image ne convient pas.

Quelles caractéristiques nouvelles doit avoir ce document final (mémoire ou thèse), alors que l'étudiant a déjà écrit plusieurs documents (dissertations, rapports, mémoires de stages…), quelquefois en obtenant d'excellentes notes ? Un document bien rédigé, clair, convaincant, comme d'habitude… Pourquoi l'évaluateur va-t-il juger (ou non) qu'il s'agit bien de recherche, et de bonne recherche ?

1. Un peu d'épistémologie…

Pour répondre à cette question, il faut faire un détour (indispensable) sur ce qu'est la recherche, ses buts, ses caractéristiques. Cela oblige à consacrer un peu de temps à l'étude de la démarche scientifique elle-même, ce que les spécialistes appellent "épistémologie"[3].

L'épistémologie, c'est "l'étude de la construction des connaissances valables" (Piaget). C'est l'étude de la manière dont les sciences peuvent produire des connaissances particulières, ayant une valeur "scientifique".

Pourquoi s'en soucier ? D'une part, parce que le chercheur, même débutant et même chercheur provisoire (le temps de son mémoire), est supposé lui aussi produire des "connaissances valables", et ceci correspond à un certain nombre de procédés pour y parvenir.

D'autre part, le chercheur (c'est une de ses caractéristiques essentielles) doit sans cesse être capable d'expliquer la manière dont il a produit ces connaissances. Il va devoir répondre à de nombreuses questions lui demandant de justifier ce qu'il avance.

[3] Les mots d'origine grecque ou latine, pouvant être difficiles à comprendre pour certains étudiants étrangers, font l'objet d'une annexe en fin d'ouvrage.

Il faut donc qu'il adopte progressivement une certaine attitude à l'égard de ce qu'il avance et des moyens qu'il a utilisés pour y parvenir.

Nous touchons là la première caractéristique du chercheur, qui le différencie d'autres experts ou professionnels : il mène en permanence un travail de réflexion sur sa propre démarche (on appelle cela la "réflexivité") et peut à tout moment dire où il en est et quelle méthode il utilise.

L'attitude du chercheur*

- Le chercheur indique les fondements, les points de départ, les postulats sur lesquels il fait reposer son travail.
- Il définit précisément les notions qu'il utilise.
- Il questionne et justifie les choix (de méthodes ou de contenu) qu'il a dû faire.

*Ce que certains appellent le "travail épistémique".

2. Connaissances savantes et connaissances ordinaires

Faire de la recherche, c'est donc produire des connaissances "scientifiques". Mais dire cela, surtout en SHS, c'est supposer que l'on sait vraiment ce que veut dire "scientifique", et que l'on serait capable de bien délimiter la frontière entre "connaissances savantes" (ce que disent les chercheurs) et "connaissances ordinaires" (ce que chaque individu peut savoir). Ce peut être vrai dans les sciences de la nature (on regarde l'horizon, la terre paraît plate mais la science nous dit qu'elle est ronde et c'est admis comme une vérité). Mais dans les SHS, cela peut-il être la même chose ?

Il faut admettre que dans les SHS aussi, des "connaissances savantes" sont possibles. Comme en physique, la perception immédiate donne également des indications illusoires (par exemple, on pense que "l'opinion" est favorable à tel projet, mais une enquête bien construite peut démontrer le contraire). De plus, davantage que dans les sciences de la nature, les faits peuvent être contaminés par des croyances et des idéologies (par exemple, je peux croire, par idéologie, que la société est contraignante ou libre, pacifique ou traversée par des conflits…).

Le chercheur en SHS a donc à construire, au-delà des apparences et des croyances, des notions et des procédés de recherche qui vont lui permettre de s'écarter des représentations toutes faites. C'est d'autant plus nécessaire pour lui qu'il n'a pas d'instrument spécifique (microscope, télescope…) dont il serait le seul à disposer, contrairement à son collègue des sciences de la nature.

"Le fait est conquis contre l'illusion du savoir immédiat" (Bourdieu). Cette "conquête" va lui permettre de produire des connaissances ayant des caractéristiques précises différentes des autres que nous allons examiner plus bas.

Est-ce que cela signifie que le chercheur est le seul détenteur de la "vérité" et que ses connaissances sont supérieures aux autres ?

On l'a longtemps cru (ce qu'on appelle le "scientisme", qui est la foi inébranlable dans la supériorité de la Science). Mais aujourd'hui on dira plutôt qu'il n'y pas d'opposition complète et brutale entre les deux types de connaissances. Pourquoi ?

La connaissance "ordinaire" peut d'abord être fondée sur une sagesse, accumulée depuis longtemps, qui a sa valeur propre et qui est transmise de génération en génération (le vieux paysan, le sage…). D'autre part, certaines pratiques intéressantes et même parfois efficaces sont indémontrables en l'état actuel de la "science" officielle (en médecine, c'est l'exemple de l'homéopathie).

Enfin, l'expérience pratique peut être précieuse, même si elle n'est pas fondée sur des dispositifs de recherche rigoureux (dans des sciences comme la psychologie, la gestion, le droit). La médecine en est un bon exemple.

Plutôt que de les opposer, il faut donc dire que connaissances "scientifiques" (celles du chercheur) et connaissances "ordinaires" (celles du praticien ou du sage) ont des caractéristiques différentes et que dans de nombreux contextes elles seront complémentaires.

Reste que ces connaissances "ordinaires", que le chercheur ne peut donc négliger, ont trois limites fortes :

- elles sont beaucoup liées à la personne de celui qui les détient (le "tradi-praticien" des pratiques africaines ou chinoises, le cadre d'expérience, l'artisan expérimenté, etc.) et donc peu communicables ;

- elles sont fondées sur les contextes au sein desquels elles ont été produites, et donc difficilement généralisables ;

- elles sont donc dépendantes de la confiance qu'on veut bien accorder à celui qui les détient, et non pas de procédures objectives et vérifiables.

A l'inverse, les connaissances scientifiques sont communicables et valables en dehors de leur milieu d'origine. Elles prétendent (dans une certaine mesure pour les SHS) à la généralité, l'universalité. Quelle que soit leur nationalité, les physiciens ou les chimistes peuvent échanger leurs résultats et découvrir des lois valables partout…

3. Les quatre caractéristiques des connaissances produites par le chercheur

Chaque discipline, et même chaque laboratoire, chaque enseignant, peut avoir une manière particulière d'exprimer ce que sont des connaissances "scientifiques", issues de la recherche. Ces questions ont suscité des débats infinis depuis longtemps, tout au long de l'histoire des sciences. Mais il y a un tronc commun que nous voudrions énoncer maintenant autour de quatre éléments.

A Avoir un certain état d'esprit

Empruntons au philosophe des sciences, G. Bachelard, sa définition de "l'esprit scientifique" (Bachelard 1968), composé de quatre qualités :

- curiosité intellectuelle (sortir des idées convenues, aimer la découverte),
- esprit critique (aimer le débat, accepter la remise en cause),
- rejet de toute autorité extra-scientifique (indépendance du jugement par rapport à la hiérarchie, les institutions, le clergé, le gouvernement…),
- honnêteté et sincérité (ne pas manipuler les résultats, ne pas plagier…).

B. Partir des faits observables

Même si les SHS ne disposent pas d'une base "objective" comparable à celles de la nature, elles se distinguent de la spéculation pure. Elles doivent avoir un certain rapport avec une réalité constatable, existant en dehors du cerveau du chercheur. Elles sont des sciences "positives", selon l'ancêtre de la sociologie (A. Comte). Comme d'autres, ce point fait débat autour du "positivisme" résumé dans le tableau n° 2.

Trois positions sont isolables. Historiquement, le positivisme est d'abord proposé par A. Comte (1828) ; il est renforcé par des philosophes viennois au début du 20e siècle puis dénoncé par d'autres aux 20e et 21e siècles.

Le positivisme modéré d'A. Comte	**Le positivisme extrême du "Cercle de Vienne"**	**L'anti-positivisme**
- Les Sciences de l'homme se distinguent de la théologie ou de la métaphysique. - Elles se rapprochent des sciences naturelles. - Mais il n'y a pas totale indépendance entre le sujet et l'objet, entre celui qui étudie et l'objet étudié. Auteurs : A. Comte K. Popper	- La base des Sciences est l'observation, le reste n'est que discours. - Rigueur avant tout, valable dans toutes les sciences. - Pas de doute à avoir sur ce qu'est la "Science". R. Carnap	- Il n'y a pas de "donné", tout dépend du regard porté. - Toute connaissance est fondée sur des concepts, qui structurent nos perceptions. Pas de réalité neutre. La phénoménologie (Husserl)

Tableau n° 2 - La controverse du positivisme

On voit donc qu'il y a deux écueils possibles : un positivisme absolu, difficilement applicable en SHS, et un "relativisme" absolu (tout se vaut, puisque cela dépend de l'analyste et de son approche).

Le "Cercle de Vienne"

Des philosophes et des scientifiques (O. Hahn, R. Carnap, M. Schlick notamment), ont l'habitude de se réunir tous les jeudis soir dans des cafés à Vienne (Autriche) entre 1927 et 1929. Ils élaborent une vision de la science appelée parfois "empirisme logique" et qui est intéressante comme expression d'un absolutisme scientifique qui a eu une grande influence. Héritée de la philosophie des Lumières, leur perspective est de construire une "conception scientifique du monde" (qui s'oppose au contexte romantique et ténébreux de l'époque)[4].

Le chercheur doit commencer par des choses constatables et progresser par une voie logique en vue de vérifier ses affirmations. Il doit se méfier de toute spéculation et surtout éviter ce qui est verbeux. Seuls des énoncés empiriques ont de la valeur. "Que veux-tu signifier exactement (disent-ils au chercheur) avec les énoncés que tu formules ? Est-ce démontrable ?".

Selon ces philosophes, il est possible de construire une grande Science unitaire reposant sur la même rigueur, sans distinction entre sciences de la nature et sciences humaines et sociales.

Plus le chercheur se situe par rapport à une réalité observable, objectivement constatable, éventuellement mesurable, plus il se rapprochera de la tradition "positiviste". Plus il se situera au contraire par rapport à des phénomènes peu saisissables objectivement, sur lesquels plusieurs approches sont possibles, et pour lesquels l'observateur influe l'observé, (exemple, vous ne vous comportez pas de la même manière selon que l'on vous observe ou non), plus ce chercheur se situera dans une approche antipositiviste. Dans les Sciences sociales, la position consistant à privilégier l'idée que le chercheur "construit" (au moins en partie) la réalité qu'il étudie s'appelle "constructivisme"[5].

Attention à ne pas opposer brutalement : sciences de la nature = positivisme et sciences humaines = constructivisme. Les différences sont plus nuancées. Certaines sciences de la nature ne sont plus aujourd'hui seulement "positivistes" (la médecine l'est moins que par le

[4] Cette foi dans la raison et la logique se heurte aux idéologies naissantes dans le monde germanique. Schlick est assassiné sur les marches de son université par un fanatique nazi en 1936.

[5] Dans les épistémologies constructivistes, il y a aussi plusieurs degrés. Voir, pour s'initier à ces approches, Lemoigne J.L., Les épistémologies constructivistes, Que Sais-je ? PUF, Paris, 2e éd. 2007.

passé), et certaines SHS (économie, sociologie) se situent dans un certain positivisme plus ou moins mesuré.

C. Viser des lois ou au moins des régularités ou des extensions

Pour qu'une connaissance soit utile, il faut qu'elle s'applique dans tous les cas comparables à ceux qui lui ont donné naissance. La loi de la gravité me permet de prédire, à tout coup, qu'un objet jeté par la fenêtre tombera sur le sol et ceci dans tous les cas. Tel phénomène produit tel effet, x produit y. On dira qu'il y a une détermination de y par x. Les sciences de la nature consistent à constater que y est produit par x, et à trouver la cause de cet effet. Il n'y a pas de hasard, tout s'explique par des lois qu'il convient de découvrir. Les phénomènes fortuits ne sont que le reflet de notre ignorance a dit le grand mathématicien H. Poincaré.

Les SHS peuvent donc se fixer comme objectif d'établir le même type de détermination. On a parlé pour la sociologie de "Physique sociale", pour l'économie de "Science naturelle des richesses".

La psychologie sociale, par exemple, propose des lois sur la diffusion des opinions, la pression des groupes sur leurs membres. La sociologie, l'économie, la gestion en ont aussi produit.

Une connaissance qui serait limitée à l'observateur et aux conditions de ce qu'il a observé n'aurait aucun degré de généralité et ne permettrait pas de prédire ce qui se passera dans les autres cas. Les Sciences de la nature ne s'en contentent pas.

Là encore, le débat est possible (tableau n° 3). Est-on bien sûr aujourd'hui qu'il n'y a pas aussi une certaine indétermination dans certains phénomènes physiques ? Les SHS, de leur côté, doivent-elles copier le "déterminisme" des Sciences de la nature ou se contenter d'étudier des phénomènes singuliers et au mieux des régularités, sans prétendre produire des lois universelles ?

Déterminisme absolu	Déterminisme modéré	Anti déterminisme
- Les mêmes causes produisent les mêmes effets - Il n'y a de science que déterministe - Les sociétés aussi fonctionnent selon des lois	- En SHS, les lois ne peuvent être que "probabilistes" (si y, il y a des chances que x) - Etudier des cas singuliers mais dont on doit tirer des régularités	- Même en biologie le hasard joue un rôle important - En SHS, on ne peut reproduire exactement les mêmes effets - A contexte différent, connaissances différentes
Auteurs : K. Marx	M. Weber	E. Morin H. Atlan

Tableau n° 3 - La controverse du déterminisme

Induction et déduction

Le passage d'une observation ponctuelle à une considération d'ensemble (ou l'inverse) est de toute façon un problème essentiel. Il faut distinguer à cet égard deux procédés principaux :

- l'induction permet de partir d'une observation qui, si elle se répète, va permettre d'émettre une loi générale (méthode "inductive"),

- la déduction au contraire part d'une théorie ou d'une règle générale et cherche à vérifier si celle-ci s'applique dans la situation observée.

On voit que les Sciences de la nature ont commencé par être inductives avant de pouvoir émettre des lois générales, que l'on a cherché ensuite à solidifier en les testant dans de nombreux cas spécifiques. En répétant l'expérience, on s'aperçoit que le phénomène est identique et donc on peut proposer une "loi" scientifique.

Certaines disciplines, comme la psychologie, l'économie, la gestion, plus rarement la sociologie, confiantes dans l'existence de lois ou de règles déjà élaborées au cours de leur histoire, procèdent principalement par l'émission d'hypothèses que l'on cherche à valider (ou invalider) dans la réalité étudiée. Cette démarche est dite "hypothético-déductive".

D'autres au contraire (histoire, ethnologie par exemple) sont essentiellement inductives : elles privilégient l'observation spécifique et ne cherchent que prudemment des régularités.

On constate ainsi la complémentarité des deux procédés au fil de la recherche. Mais il n'est pas toujours possible de parcourir tout le processus (induction puis déduction). Le chercheur devra donc choisir le procédé le plus adapté à son sujet et à l'état de développement de son domaine.

Certaines disciplines, certains centres de recherches privilégient clairement l'une ou l'autre (méthodes inductives ou hypothético-déductives).

D. Remettre en cause les acquis

Le chercheur se définit par sa capacité à soumettre à la critique des "vérités" admises jusqu'à présent. Il ne peut partir que d'une volonté d'interroger ce qui a été affirmé jusqu'à présent. "Il n'y a pas de vérités premières, il n'y a que des erreurs premières" dit avec brutalité G. Bachelard.

Ceci est d'autant plus nécessaire dans les SHS que tout peut être dit et que chacun peut avoir une opinion sur tout. Le bon sens est courant, tel phénomène paraît "logique", les "évidences" abondent… Le chercheur est forcément influencé par son environnement (son entourage, ses lectures, les médias, etc.) et peut ne pas prendre conscience qu'il se lance sur des pistes sur lesquelles il n'a pas en réalité pris assez de recul. Certains parlent de "rupture épistémologique" pour désigner cette distance, construite volontairement par le chercheur, qui va lui permettre de neutraliser ces influences et de réexaminer la question posée de manière nouvelle la plus "objective" possible.

Cela ne veut pas dire que le chercheur contredira toujours les affirmations antérieures, mais il les aura d'abord soumises à examen et pour cela aura construit une réflexion, un questionnement personnels. S'il aboutit à confirmer une idée déjà émise, il l'aura fait de manière construite et justifiable. On verra plus tard (chapitre 4) que ce questionnement fait partie de la "problématique" que le chercheur a à établir.

Les connaissances "scientifiques" résultent donc d'un état d'esprit particulier, d'une recherche de faits, d'une tentative de trouver des lois générales (ou des régularités) et d'une remise en cause des acquis.

4. Comment savoir si ce que l'on dit est "vrai" ?

Nous avons ainsi des caractéristiques nous permettant de définir le type de connaissances que la recherche doit produire. Mais comment va-t-on savoir si ce que le chercheur avance constitue un progrès ? S'il est meilleur ou supérieur à ce que les autres prétendent ? S'il est "dans le vrai" ?

K. Popper (un ancien du Cercle de Vienne) apporte une réponse : la vérité objective, absolue est inatteignable. Par contre, chaque théorie, chaque recherche doit s'exposer à sa propre réfutation et être considérée comme valable tant que cette réfutation n'a pas eu lieu. En d'autres termes, est scientifique une connaissance qui peut potentiellement être critiquée (mais ne l'a pas encore été de manière convaincante). Le critère de "réfutabilité" est essentiel. Une croyance n'est pas réfutable (on croit ou on ne croit pas) et donc elle n'est pas du ressort de la science. Ce que produit la science, ce sont des connaissances provisoirement non réfutées, mais qui pourraient l'être (par exemple en refaisant les mêmes expériences aboutissant à d'autres résultats).

Cette vision (qu'on a appelée improprement "falsificationisme", il vaudrait mieux parler de "réfutationisme"), montre bien le caractère provisoire de chaque contribution et le caractère "cumulatif" du processus scientifique. Elle a aussi des conséquences sur la méthodologie de recherche.

Le chercheur doit expliquer sa méthode et la livrer ainsi à l'examen des autres chercheurs. La recherche est un phénomène collectif à travers le fait que chacun va essayer de comprendre, et éventuellement de comparer ou reproduire les résultats des autres, afin de les confirmer, de les compléter ou de les réfuter.

Les 8 principes déontologiques de K. Popper

Il n'y a pas d'autorités qu'on doive à tout prix respecter.

Il est impossible d'éviter les erreurs.

Il y a des erreurs même dans les théories éprouvées.

Il ne faut pas camoufler ses erreurs.

Il faut se mettre à l'école de ses erreurs…

Faire preuve d'autocritique et de vigilance.

Nous avons besoin des autres, la critique venant d'autrui est une nécessité.

Faire une critique rationnelle spécifique et impersonnelle.

d'après K. Popper

A la recherche d'un monde meilleur, Paris, les Belles Lettres, 2013, pp. 271-272

Chapitre 3 SUR QUELS CRITERES VA-T-ON EVALUER LE TRAVAIL DE L'ETUDIANT ? (mémoire ou thèse)

Chaque enseignant, chaque école doctorale peut avoir ses critères d'évaluation. Ils reposent toutefois sur des bases largement communes. Mettons-nous dans la situation du professeur évaluateur. Il va avoir envie de donner une très bonne note à un document répondant à six conditions.

1. Ce travail pose un questionnement pertinent et original

Il y a une (ou plusieurs) vraies questions de recherche, bien adaptées aux enjeux du problème, correspondant à l'état actuel de la question (et pas à un débat dépassé). Ces questions sont des questions de fond, auxquelles il n'est pas facile de répondre (sinon on ne ferait pas de recherches dessus !). Ces questions sont (plus ou moins) originales, nouvelles.

De nombreux mémoires orientés recherche ou thèses de doctorat, ne répondent pas à la question… Car il n'y a pas de vraie question posée ! Ils traitent d'un thème, décrivent (parfois très bien) un phénomène, racontent un cas, retranscrivent des propos intéressants… mais quelle était la question de recherche posée ?

Dans le cas d'un mémoire de master portant sur un stage ou une expérience pratique, cette dimension recherche est bien sûr moins présente. L'étudiant devra décrire et analyser la situation rencontrée, décrire et analyser son action éventuelle. Mais pour éviter une description banale (qui n'apprend rien à personne), il devra quand même orienter son texte par rapport à une ou plusieurs questions, même si celles-ci sont de nature pratique.

Les conclusions du mémoire devront répondre à ces questions, et montrer la capacité de réflexion et de prise de recul de l'étudiant.

2. Ce travail repose sur un bon "état de l'art"

Pour que la question de recherche soit pertinente (et éventuellement originale), il faut que le chercheur connaisse les travaux antérieurs sur le problème (exhaustivement pour une

thèse, pour l'essentiel pour un mémoire). La recherche est un processus cumulatif : on avance à petits pas, en fonction des pas déjà effectués par nos prédécesseurs (cf. chapitre 2).

En mémoire de master, une revue des ouvrages ou articles essentiels sur le sujet est également nécessaire. Elle a pour but de faire acquérir par l'étudiant des connaissances sur le thème, de lui éviter "d'enfoncer des portes ouvertes", de l'aider à résoudre les questions posées sur le terrain, et de contribuer à un recul réflexif sur le cas traité.

3. La méthodologie est claire et précise

Le document explique bien le choix des méthodes et leur mise en œuvre (quelles informations recueillies, quels documents étudiés, quel échantillon interrogé, quel type d'analyse, quelle observation, quel logiciel utilisé, etc.). Le lecteur peut débattre de ces choix, il a les éléments pour en juger (on retrouve ici la "réfutabilité", cf. chapitre 2).

4. Ce document est agréable à lire et bien présenté

La lecture est toujours ingrate, il faut aider le lecteur, lui "faciliter la vie" : rédaction fluide, tableaux et figures numérotés, pagination impeccable, etc. Le plan est clair et le lecteur est guidé, par des résumés de fin de chapitres et des paragraphes de liaison. Même s'il interrompt sa lecture, il saura facilement où il en est resté.

La rédaction, quant à elle, doit éviter le jargon et les expressions inutilement compliquées. Les SHS ont souvent une tradition d'obscurité. Ecoutons le constat désabusé de K. Popper : "Exprimer de manière compliquée ce qui est simple (…), le rendre difficile, voilà malheureusement le jeu consternant où, de tradition, bien des sociologues, des philosophes, etc., voient leur tâche légitime. Ainsi l'ont-ils appris, ainsi l'enseignent-ils. On n'y peut rien" (Popper 2013 p. 140). Non, il est possible de faire quelque chose…

5. Le travail est conséquent, les résultats sont tangibles

Le chercheur est allé "à la pêche", mais que ramène-t-il dans ses filets ? Il y a là bien sûr une question de qualité (les résultats répondent aux questions posées) et de quantité (les

efforts sont visibles, les filets étaient de taille suffisante, ils ont été lancés plusieurs fois…). Certains documents prometteurs au début laissent le lecteur "sur sa faim"…

Du point de vue quantitatif, il faut se situer dans les normes de nombre de pages usuelles dans sa discipline (50-80 pages pour un mémoire de master, 300 à 500 pages pour une thèse de doctorat).

6. La recherche est sincère et honnête

Il y a un effort personnel et original. Les résultats sont authentiques, les références claires, l'apport personnel est visible.

Le texte n'est pas surchargé de références de "seconde main" ou de développements d'origine douteuse. Ce n'est pas un "véhicule d'occasion". C'est peut-être une voiture de cylindrée modeste, mais neuve…

Exemple de grille d'évaluation d'un mémoire de Master

Forme (20 % de la note) : qualité de la rédaction, présentation, bibliographie, annexes…
Fond (50 %) : clarté des objectifs, méthodologie, résultats, conclusions…
Soutenance (30 %) : qualité orale de la présentation, réponse aux questions…

L'évaluation de la recherche

Le mémoire fait l'objet d'une note, la thèse d'une mention (cf. chapitre 9). Mais l'activité de recherche en général fait l'objet d'une évaluation permanente, qui est une façon de vérifier le caractère cumulatif de la recherche et d'attester que les connaissances produites correspondent à des critères "scientifiques".

- L'enseignant-chercheur publie ses travaux dans des revues sélectives où les articles sont évalués au minimum par deux lecteurs compétents.
- Les communications aux colloques sont sélectionnées par un comité scientifique.
- Les revues elles-mêmes sont classées selon leur niveau de sélectivité (consulter la liste des revues classées de votre discipline) et l'influence de leurs articles par une instance nationale.
- Les laboratoires de recherche français sont évalués régulièrement (le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur HCERES).
- Les laboratoires du CNRS font aussi l'objet d'une évaluation formalisée périodique.

Faire de la recherche, c'est donc accepter de se soumettre régulièrement à l'appréciation des autres chercheurs et savoir en tenir compte (plus tard, aussi de contribuer à son tour à l'évaluation des autres !).

Chapitre 4 QUELLES SONT LES ETAPES D'UNE RECHERCHE ?

Malgré la diversité des disciplines et des approches, une recherche en SHS parcourt des étapes incontournables. Cela ne veut pas dire qu'il y a une stricte succession dans le temps de chaque étape, mais une recherche doit néanmoins passer par un certain nombre de moments-clés qu'il importe de bien saisir et qui permet de se repérer.

Nous considérerons sept étapes[6], qui ne se déroulent pas de manière mécanique et peuvent comporter des boucles.

1. Le choix du sujet

En sciences de la nature, les sujets de recherche font partie de programmes financés développés par des laboratoires et l'étudiant s'inscrit dans cet ensemble. Son choix de sujet est donc limité.

En SHS, l'étudiant a souvent plus de liberté. D'un côté, il pourra choisir un sujet motivant pour lui, mais d'un autre, il prend le risque de se lancer sur un sujet plein d'embûches. Une concertation avec les enseignants est de toute façon nécessaire : les enseignants peuvent orienter vers des sujets utiles à leurs programmes de recherche (ce qui rend plus crédible leur soutien). Ils signaleront aussi à l'avance les traquenards que comporte éventuellement le sujet proposé par l'étudiant.

En tout état de cause, le sujet doit correspondre à quatre critères :

A. Etre pertinent

Le sujet doit correspondre à une question de départ, à un vrai problème, important aux yeux de certains acteurs (spécialistes, chercheurs, mais aussi pourquoi pas décideurs, salariés,

[6] Nous empruntons largement ce découpage en étapes à R. Quivy, L. van Campenhoudt, "Méthodes de recherche en Sciences Sociales", Paris, Dunod, 2006. Le contenu de chaque étape est complété par nos propres expériences.

citoyens…). Il doit aussi s'inscrire dans un courant de recherche, et constituer une étape ou un aspect d'un problème déjà en partie traité.

Un sujet totalement original et nouveau, sans aucun antécédent, n'existe peut-être pas. Il susciterait de toute façon des doutes (d'où sort ce sujet ?) et comportera des risques pour l'étudiant (à quoi l'étudiant va-t-il se raccrocher pour le traiter ? Avec l'aide de qui ?).

B. Etre intéressant pour l'étudiant

Si pour un mémoire de Master, l'implication de l'étudiant est relativement courte (un an environ), pour la thèse c'est 3 ou 4 ans de travail qui sont en jeu. Il faut donc s'assurer que la motivation va être durable. Un intérêt personnel peut être souhaitable, lié par exemple à l'expérience académique ou professionnelle du candidat, ses origines, ses orientations philosophiques ou sociales, ses voyages, etc. L'étudiant doit se demander : quel enjeu ce sujet a-t-il pour moi ? En quoi suis-je concerné ?

C. Etre praticable

Un sujet passionnant supposant d'aborder des sources inaccessibles doit être abandonné.

L'accès au terrain doit être pensé dès le début : il vaut mieux un sujet moins ambitieux avec un terrain solide, auquel l'étudiant a eu accès, qu'un sujet plus passionnant mais aux possibilités de terrains limitées. Les réseaux personnels de l'étudiant et de son enseignant encadreur, les appuis (et les financements) doivent être scrutés dès le début, pour tester le réalisme du sujet envisagé.

D. Etre utile

Cela ne veut pas dire que toute recherche doit correspondre étroitement à un problème posé, mais la question de la finalité de la recherche, de son utilité potentielle doit être posée.

Bien sûr, cette "utilité" peut n'être présente que pour un groupe restreint de spécialistes (si le sujet est très "pointu"). Mais même dans ce cas, le sujet n'est pas "gratuit", il correspond à des questions que se posent les spécialistes.

E. Durkheim, l'un des fondateurs de la sociologie française, au début du 20e siècle, disait que la recherche "ne vaudrait pas une heure de peine" si elle n'avait pas un résultat concret…

2. L'exploration

Le chercheur va recueillir des informations, lire les ouvrages et articles sur la question, récolter des avis d'autres chercheurs et des enseignants qu'il connaît…

Le but est de préciser la question de départ et de la reformuler. Il est aussi de faire "l'état de l'art" sur le thème considéré.

3. La problématique

Quelle est finalement la question de recherche ? Avec quels concepts vais-je essayer d'y répondre ? Telles sont les questions essentielles que l'étudiant a à résoudre.

Il doit donc établir ce que dans la tradition francophone nous appelons la "problématique", source de bien des malentendus entre étudiants et enseignants.

La problématique, c'est la "façon d'articuler un ensemble de questions ou de problèmes en les référant à des concepts précisément déterminés" (Dictionnaire de Philosophie, Baraquin et al., Paris, A. Colin, 3e éd. 2007).

Ou encore : "c'est un ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi" (Beaud).

Il n'y a pas de bonne recherche sans problématique claire, c'est-à-dire sans un texte où l'on a fixé la (ou les) question(s) essentielles de la recherche, les concepts que l'on va utiliser et (s'il y a lieu) les hypothèses qu'on va chercher à valider.

C'est à ce moment que l'on voit clair sur les théories disponibles qui vont servir à analyser le sujet.

Les disciplines de SHS sont un peu différentes à cet égard : certaines sont exigeantes sur la clarté des théories utilisées (sociologie, économie…) ; d'autres supposent bien sûr le choix d'une approche et des concepts, mais ne demandent pas forcément l'explicitation d'un "cadre théorique" précis (histoire, sciences du langage, ethnologie, histoire de l'art…).

La formulation de la problématique d'une thèse est longue à émerger et peut faire l'objet de plusieurs tentatives (et retour en arrière à l'étape 2). Elle sera à proposer à son directeur de thèse.

Thèse ou mémoire : votre encadrant doit être d'accord avec votre problématique.

Qu'est-ce qu'un "cadre théorique" ?

Une question souvent posée au doctorant est : "quel est votre cadre théorique ?".

Ceci renvoie à la nécessité, pour le chercheur, d'utiliser certaines notions, certains concepts, certaines approches caractéristiques d'une "théorie" disponible dans son champ scientifique.

Le chercheur n'est pas le premier à se poser les questions qu'il se pose. Il s'inscrit dans un champ scientifique, où il y a déjà eu des tentatives d'analyse ou d'explication des phénomènes qui l'intéressent. Ces tentatives s'articulent autour de grandes représentations du phénomène, ayant proposé des outils conceptuels pour les analyser. Une théorie est une clé (ou un ensemble de clés) que le chercheur va utiliser pour étudier son sujet.

"Le social, la société, le politique, le réel ne peuvent être saisis qu'à travers un regard construit, sachant organiser des phénomènes à première vue épars. La théorie est précisément le cadre de référence qui produit un sens…" (Laverguas, cité dans Dépelteau, 2003, p. 131).

Elle aide à comprendre le phénomène et en propose une explication… d'où la phrase "rien n'est plus utile qu'une théorie".

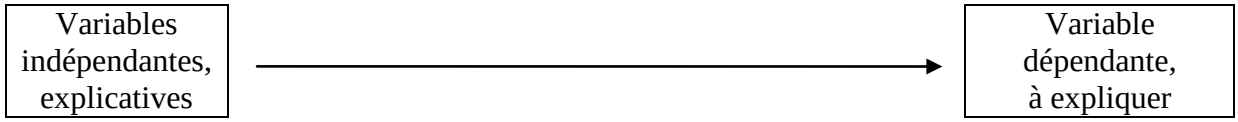
Bien entendu, il y a plusieurs théories disponibles pour expliquer le même phénomène, elles peuvent être concurrentes (exemple : l'inégalité scolaire est-elle due au système éducatif -théorie structuraliste- ou bien au calcul individuel des familles, qui ne font pas l'investissement nécessaire -théorie économique de la décision, individualisme méthodologique).

Aucun sujet en SHS ne nécessite qu'une seule approche ! Il faut donc choisir le "cadre théorique" qui va permettre d'orienter l'analyse du sujet, c'est-à-dire choisir la ou les théories (compatibles) les plus adaptées au sujet, aux préférences du chercheur et aux orientations intellectuelles du directeur de recherche… Il faudra être capable bien sûr d'expliquer les raisons de ce choix.

4. Construction du modèle d'analyse

Cette étape est nécessaire dans les recherches "hypothético-déductives" ou "expérimentales", c'est-à-dire dans celles dans lesquelles on doit représenter les phénomènes, en les simplifiant, pour étudier les effets de certains facteurs sur d'autres (exemple : les effets de la quantité d'information sur les décisions prises, les effets du lieu géographique sur les préférences électorales, les effets de la culture d'origine sur les modes d'apprentissage des langues, etc.).

Ces facteurs sont appelés "variables". Il y a la ou les variables "à expliquer" (l'objet de la recherche) et les variables "explicatives" (les facteurs qui influent sur l'objet de la recherche). On les appelle aussi "variables dépendantes" (celles qui dépendent d'autres) et "variables indépendantes" (celle qui ne dépendent pas d'autres, dans cette recherche).



Il est donc indispensable de bien voir ce que l'on cherche à expliquer et les facteurs que l'on prend en compte pour l'expliquer (le plus souvent, il faudra faire un choix car on ne peut prendre en compte tous les facteurs explicatifs, on n'en retiendra que quelques-uns).

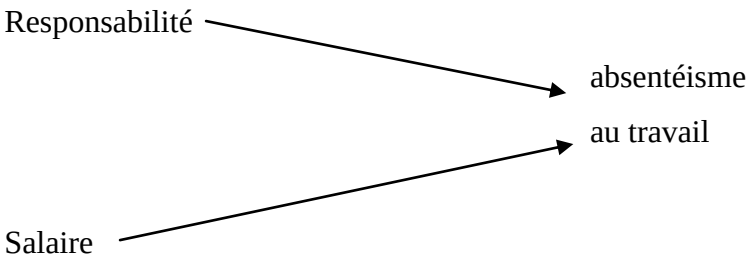
Pour certains sujets, et dans certaines disciplines des SHS, le chercheur va donc établir ce modèle d'analyse et regarder quels ont été jusqu'à présent les explications proposées par les chercheurs précédents. Il va ainsi pouvoir utiliser des "hypothèses" de recherche.

Qu'est-ce qu'une hypothèse ? C'est une conjecture sur l'explication du phénomène. C'est le plus souvent le résultat d'une recherche précédente ayant établi (provisoirement) que telle variable avait un impact sur le phénomène à expliquer. Parfois, sur certains sujets nouveaux, le chercheur élaborera lui-même une hypothèse.

Comment choisir les hypothèses de sa recherche ?

- Il faut qu'elles soient liées à une théorie, une explication générale précédemment proposée (on ne la sort pas de sa poche par hasard) ;
- qu'elle soit vérifiable, contestable (cf. Popper plus haut) ;
- qu'elle soit assez générale, non liée seulement à un cas particulier ;
- s'il y en a plusieurs, il faut qu'elles restent en nombre limité.

Ainsi se dessine un "modèle" de recherche, qui synthétise les variables retenues en les reliant par des hypothèses :



Par exemple, l'absentéisme au travail (variable dépendante) est ici expliquée par deux variables indépendantes retenues (parmi d'autres), le niveau de responsabilité (hypothèse 1 : plus l'individu a un poste élevé, moins il s'absente) et le salaire (hypothèse 2 : moins le salaire est élevé, plus forte sera l'absence au travail).

Il n'y a pas de "modèle d'analyse" dans les recherches à tendance inductive et qualitative (cf. infra chapitre 5).

5. Recueil ou construction des données

Il y a bien des faits ou des phénomènes à étudier et par conséquent il faut aller les chercher.

On distingue habituellement les "données primaires" (celles que le chercheur a obtenues en direct) et les "données secondaires" (celles provenant de sources existantes).

Les deux sont nécessaires mais la dose de données secondaires doit être limitée, car sinon on considérera la recherche comme peu originale, "de seconde main". D'une manière ou d'une autre, le chercheur doit "construire" ses propres données, c'est-à-dire choisir les faits ou les phénomènes à observer, les saisir, les mesurer (s'il y a lieu) et les traiter.

La recherche doit avoir une "base empirique" (répondre à la question : quelle réalité a été observée ?).

On parle aussi de "corpus" pour désigner les matériaux sur lesquels le chercheur a fondé son étude (textes, discours, images…).

Le mémoire ou la thèse indiquera avec précision quel corpus a été utilisé, quelles données ont été obtenues, comment et où elles ont été saisies et traitées.

Le "comment" correspond à la méthodologie choisie par le chercheur, qu'il devra justifier (voir chapitre 5).

Des obstacles ou difficultés rencontrés à ce stade peuvent obliger à modifier la problématique ou le modèle d'analyse pour les rendre plus "opérationnalisables", c'est-à-dire pour les mettre en œuvre concrètement.

Un ajustement complet problématique-modèle-données doit être recherché et souvent n'est obtenu qu'après plusieurs tentatives.

6. L'analyse des données

Les données sont traitées, analysées d'une manière que l'étudiant devra indiquer. Ce traitement sera la conséquence du choix méthodologique réalisé.

Qu'il s'agisse d'un traitement de données quantitatives (des chiffres) ou qualitatives (des discours, des textes), le chercheur aura recours à des méthodes connues ou des logiciels qu'il devra indiquer.

L'analyse de données aura comme conclusion soit la vérification des hypothèses posées au départ (ou leur invalidation), soit une interprétation globale fournissant une réponse à tout ou partie des questions de recherche posées au départ.

Les défauts habituels de l'analyse des données

- Les outils de recueil de données ont été utilisés de manière maladroite : l'interprétation des résultats est donc malaisée.
- L'insuffisance des preuves : le matériau recueilli ne suffit pas à étudier les hypothèses ou fonder une interprétation.
- L'interprétation des résultats est inadéquate, car erronée, trop hâtive ou mal exprimée.
- Les conclusions sont biaisées : la recherche n'a pas traité à égalité les thèses contraires ou analysé suffisamment de cas divergents.

7. Les conclusions

Partie souvent négligée (ou "bâclée" compte tenu des délais), les conclusions générales de la recherche sont évidemment essentielles.

Cela consistera à rappeler l'ensemble de la démarche et à mettre en évidence les apports de connaissances que la recherche a réalisés. Ces apports peuvent être empiriques (le terrain ou le corpus étudié) ou théoriques (des hypothèses largement admises réfutées, une théorie confirmée ou mise en défaut, des notions éclaircies…).

Dans les conclusions, on soulignera aussi les limites de la recherche (difficultés rencontrées, limites du corpus…) et les implications de cette recherche pour les acteurs concernés.

L'étape 7 nécessite une prise de recul du chercheur par rapport au travail détaillé réalisé en 6. Il doit revenir à sa problématique (étape 3) et montrer en quoi il a répondu aux questions qu'elle contenait.

Bien entendu, ce travail de conclusion est beaucoup plus léger pour un mémoire de master, mais il n'est jamais à négliger.

Les critères de validité d'une recherche

On utilise habituellement quatre critères pour évaluer la validité des résultats d'une recherche. Ils sont tirés de la recherche en sciences de la nature et sont à adapter aux recherches en SHS.

- Validité interne (internal validity)[7] : y a-t-il un lien logique entre les variables choisies et les résultats ? Les résultats sont-ils plausibles ?

Une validité interne totale serait celle d'une recherche dont les résultats sont parfaitement dans la ligne du modèle proposé ou des variables choisies.

- Validité du construit (construct validity) : l'opérationnalisation des concepts, des hypothèses a-t-elle été valable ? Le résultat n'est-il pas artificiel ? Porte-t-il vraiment sur la question posée au départ ?

[7] Nous mettons les équivalents en anglais pour faciliter la lecture d'articles scientifiques en anglais.

Une bonne validité apparaît quand il y a adéquation totale entre questions et conclusions, c'est-à-dire que le dispositif de recherche (exemple le questionnaire) n'a pas déformé quelque peu les résultats.

- Validité externe (external validity) : dans quelle mesure les résultats sont-ils applicables ailleurs que là où ils ont été produits ? Sont-ils valables sur d'autres populations ou phénomènes ? Peut-on généraliser les conclusions ?

Une validité externe absolue serait obtenue par une recherche produisant une loi universelle.

- Fiabilité (reliability) : un autre chercheur opérant sur les mêmes données aboutirait-il aux mêmes résultats ?

Une fiabilité totale serait celle d'une recherche ayant fait l'objet de réplications aboutissant aux mêmes résultats.

Ces critères sont utilisés dans l'évaluation de thèses ou d'articles scientifiques. Pour un mémoire de Master, ils ne sont pas utilisés comme tels mais certaines questions évoquées ci-dessus sont présentes dans l'esprit des enseignants évaluateurs.

Chapitre 5 COMMENT CHOISIR UNE METHODOLOGIE ?

Les disciplines au sein des SHS divergent au plan méthodologique et il faut que l'étudiant, par ses lectures et ses contacts, ait une idée claire des méthodes reconnues et acceptées dans sa discipline.

Nous commencerons par aborder la question des grands types de méthodes : "quantitatives" ou "qualitatives".

Nous présentons ensuite un tableau général simplifié des sept principales familles de méthodes en usage en SHS. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'études approfondies ainsi que de manuels et le chercheur débutant devra approfondir ses connaissances sur celle qu'il a choisie d'utiliser. Habituellement, les méthodes expérimentales et les enquêtes avec exploitation statistique sont classées dans les "méthodes quantitatives", la méta analyse, l'enquête qualitative, l'étude de cas, l'observation ethnologique ou participante et la recherche-action sont classées dans les méthodes dites "qualitatives". De plus en plus se développent des méthodes "mixtes".

1. Méthodes Quantitatives et Méthodes Qualitatives

La distinction entre le "Quantitatif" et le "Qualitatif"

La distinction entre le "Quantitatif" et le "Qualitatif" en matière de méthodes des SHS est critiquée depuis plus de 25 ans mais elle est toujours utilisée. Aussi faut-il faire le point sur cette distinction : nous le ferons d'abord en soulignant les différences entre ces deux types de méthodes, puis en en montrant les limites. Nous terminerons par les raisons du choix possible entre ces deux méthodes.

Méthodes Quantitatives	Qualitatives
- Données extensives	- Accent sur l'intensif, l'approfondi
- Etude des variables explicatives du phénomène étudié	- Etude des processus sociaux
- Dans une démarche hypothético-déductive	- Dans une démarche inductive
- Collecte de données directive	- Collecte de données semi ou non directive
- Accès indirect aux données	- Accès direct aux acteurs eux-mêmes
- Attitude objectivante	- Attitude compréhensive
- Peu ou pas de prise en compte du contexte	- Forte prise en compte du contexte

Tableau n° 4 - Les différences entre méthodes quantitatives et méthodes qualitatives

- Les méthodes dites quantitatives sont adaptées à une recherche systématique, sur un grand nombre de données (caractère extensif) supposant un traitement statistique. Elles nécessiteront le choix de certaines variables, la démarche consistant en général à expliquer le phénomène étudié à un moment donné (variables explicatives).

Le lecteur de la recherche n'aura donc pas accès directement au matériau recueilli. (Il lira les traitements effectués sur les données brutes). La posture du chercheur est plutôt objectivante (il cherche à mesurer et expliquer, de l'extérieur, un phénomène). Sa démarche épistémologique est souvent hypothético-déductive : il a formulé des hypothèses et cherche à les valider sur les données qu'il va recueillir à cet effet. La recherche est le plus souvent linéaire (hypothèses ⟶ enquête ⟶ conclusions).

Dans le cas d'enquêtes, la collecte de données se fait de manière directive (questionnaire fermé) de façon à ce qu'elles soient facilement mesurées et fassent l'objet d'une analyse statistique.

Grâce à ces méthodes, le chercheur peut contribuer à la production de "lois" ou de généralités.

Le contexte des réponses est peu pris en compte, à part à travers les variables choisies (par exemple : sexe, âge, catégorie professionnelle…).

- Les méthodes dites qualitatives sont adaptées à une recherche approfondie, sur un petit nombre de données (caractère intensif). On gagne en finesse ce que l'on perd en systématique,

disait P. Bourdieu. Le but est souvent de décrire et d'analyser un processus social, voire à en suivre l'évolution.

Dans le cas d'enquêtes, la collecte de données est peu directive (questions ouvertes, entretiens non directifs, textes libres…) de manière à accéder au plus près aux opinions ou représentations des acteurs eux-mêmes telles qu'ils les expriment. Le lecteur de la recherche aura un accès direct au discours produit par les sujets (exemple : des phrases réellement prononcées par le répondant).

La posture du chercheur est moins strictement "objectivante", voire "compréhensive" (il cherche à comprendre de l'intérieur le processus, il est en empathie avec le sujet). Sa démarche est souvent inductive : il a des questions de recherche mais souvent pas d'hypothèses préconstruites. Il peut y avoir des allers et retours entre questions de recherche et interprétation. La recherche est "inductive, récursive, itérative" (Paillé et Mucchielli 2010, p. 73). La prise en compte du contexte est essentielle. Le chercheur a pour but d'extraire le sens (plutôt que l'explication) et "un phénomène pris tout seul en dehors de tout contexte (…) ne peut pas prendre un sens car le sens est toujours confrontation, comparaison, évaluation, mise en perspective" (Paillé et Mucchielli 2010, p. 39).

Une fois pointées ces différences entre méthodes quantitatives et qualitatives, presque chaque point peut faire l'objet d'une controverse selon qu'on est plutôt le tenant de l'une ou de l'autre de ces familles de méthodes : quoi, hurleront les "quantitativistes", nos recherches ne sont pas approfondies ? Quoi, nous n'avons pas d'hypothèses ? crieront les "qualitativistes".

Les querelles sont d'autant plus nombreuses que chaque "camp" est lui-même hétérogène. Il y a des "fondamentalistes" dans les deux camps. Par exemple, les uns dénient toute scientificité au qualitatif, puisqu'il n'y a pas de "mesure objective". Les autres considèrent que le chercheur "quali" ne doit pas du tout avoir recours à des modèles ou des théories préalables au terrain.

Ce n'est qu'en simplifiant à l'excès que les positions s'opposent frontalement. Bien souvent, le chercheur devra utiliser des méthodes mixtes.

Quelques limites à la distinction

Soulignons ici quelques malentendus dans les distinctions habituelles.

- Il n'y a pas de distinction nette entre d'un côté de la mesure, du chiffre (et donc de la statistique) (le "quanti") et de l'interprétatif sans chiffre (le "quali").

Les tableaux statistiques résultant d'une méthode "quanti" ne font pas sens tous seuls. Il y a bien une interprétation du chercheur (par exemple, les résultats bruts d'une analyse factorielle n'ont pas de signification en tant que tels). De leur côté, les chercheurs "quali" peuvent être amenés à dénombrer et calculer (par exemple, dans "l'analyse de discours"). Les deux recherches utilisent d'ailleurs des logiciels (l'ADQAO, "analyse de données qualitatives assistée par ordinateur" s'est beaucoup développée au cours des vingt dernières années).

- Les corpus peuvent être largement de même type : textes, discours, entretiens d'enquête. Seuls certains outils "purs" ressortissent de l'une ou de l'autre (par exemple : analyse de statistiques comme données secondaires pour l'une, observations ethnographiques ou "récits de vie" libres pour l'autre).

- Il est courant d'opposer les approches "positivistes" (qui privilégieraient le quantitatif) et les approches "constructivistes" (préférant en principe le qualitatif). Mais on peut trouver des travaux, par exemple en sociologie, qui se démarquent du positivisme extrême et qui utilisent abondamment les méthodes quantitatives (exemple : P. Bourdieu), alors que certaines recherches travaillant sur du discours (matériau "qualitatif") utilisent une démarche formalisée, mathématisée et objectivante (en sciences politiques, ou sciences de l'information par exemple).

- On a considéré dans certains manuels de méthodologie que le qualitatif servait surtout à l'étape d'exploration de la recherche, puis débouchait immanquablement sur une vérification quantitative. Si cette logique est parfois vraie, de nombreuses recherches montrent que l'analyse quantitative moderne permet de brasser de nombreuses données et mettre en évidence des relations nouvelles (exploration) que l'on peut ensuite aller regarder de près (par du qualitatif). L'affectation de ces deux méthodes à des étapes de la recherche ne doit donc pas être automatique.

Comment choisir ?

- Tout d'abord, l'objectif de la recherche peut conduire à une orientation principale. S'agit-il de mesurer un phénomène d'une certaine ampleur ? Le quantitatif s'impose. S'agit-il au contraire de l'observer de près et d'en comprendre les ressorts ? Le qualitatif pourra y répondre.

Veut-on utiliser un concept, ayant fait l'objet de nombreuses recherches, voire d'outils de mesure ? Une enquête par questionnaire fermé, ou une échelle d'attitude, appliquée à un

échantillon de la population étudiée conviendra. Veut-on étudier les perceptions, représentations de certains sujets, face à la situation à laquelle ils sont exposés ? Une enquête par entretiens libres sur un groupe réduit sera adaptée.

Les méthodes quantitatives ont pour but principal de mesurer l'impact de certaines variables sur le phénomène à expliquer, en s'aidant de concepts existants. Ce qui intéresse le chercheur est la relation entre des variables et leur analyse sur une population étendue.

Les méthodes qualitatives ont pour but de "porter un matériau (…) dense et plus ou moins explicite à un niveau de compréhension (…) satisfaisant" (ibid., p. 23).

Il s'agit d'observer et d'écouter, au plus près des individus, les discours, les méthodes, représentations et affects que ceux-ci produisent dans le contexte où ils se trouvent. Ces méthodes portent sur un témoignage, une expérience ou un phénomène social, qu'il s'agit de reformuler et d'expliciter.

Ces méthodes n'ont pas pour but de vérifier une théorie, ni le plus souvent d'en produire (sauf dans le cas de la "théorie ancrée" proposée par Glaser et Strauss).

Le chercheur a des questions en tête, des grilles interprétatives mais pas de "modèle" complet ni de "cadre théorique" fermé. Il va s'efforcer non de mesurer mais de "faire surgir du sens" (ibid.), du corpus recueilli.

On aura compris que les deux types de méthodes peuvent être complémentaires et apporter des regards différents sur le même phénomène social.

- Bien qu'un chercheur complet soit supposé manier avec aisance les deux types de méthodes, ses préférences personnelles et sa formation peuvent l'orienter vers l'un ou l'autre. Les chercheurs en SHS formés aux mathématiques et aux sciences "exactes" peuvent être attirés par des méthodes présumées plus robustes, plus conformes à l'idéal de la "Science" (mesurer un phénomène, en chercher les causes, produire des lois générales), c'est-à-dire les méthodes quantitatives.

Certains chercheurs se sentent à l'aise dans le maniement des chiffres, d'autres dans l'interprétation. Certains sont à la recherche d'outils éprouvés, d'autres prêts à une "aventure" plus incertaine.

- Le contexte institutionnel de la recherche joue un rôle important : certains laboratoires ont établi leur réputation sur un type de méthode et il n'est pas question pour un doctorant, membre de ce laboratoire, d'opter pour une autre, moins maîtrisée par ses pairs et par son directeur de recherches.

Ceci est en grande partie lié à des choix disciplinaires. Certaines disciplines n'ont longtemps considéré comme "scientifiques" que les méthodes quantitatives où elles sont encore dominantes (économie, gestion, une partie de la psychologie et de la sociologie).

D'autres, à origine davantage philosophique, privilégient le qualitatif (ethnologie, une partie de la sociologie, les sciences du langage, les sciences de la communication…).

Faire carrière et publier dans un domaine nécessite souvent de s'inscrire dans un courant méthodologique dominant.

Dans le cas de recherches financées, le commanditaire peut aussi avoir ses préférences et faire davantage confiance à l'une ou à l'autre de ces méthodes.

A cela s'ajoutent les traditions universitaires nationales, qui peuvent être plus ou moins ouvertes sur l'ensemble des méthodes (par exemple de nombreuses revues scientifiques nord-américaines privilégient le quantitatif).

Quelques logiciels d'analyse de données

Analyse de données quantitatives :

- SPSS
- Sphinx

Analyse de données qualitatives (ADQAO, "CAQDAS" en anglais)

- Invivo
- Sphinx Quali
- Tropes

N.B. - L'étudiant a intérêt à utiliser le(s) logiciel(s) disponible(s) dans son Université pour lesquels, en général, des formations ou tutoriels sont proposés.

2. Panorama des principales méthodes de recherche

La méta analyse

Il s'agit d'étudier et de comparer les résultats de recherches précédentes. Le chercheur travaille sur des données secondaires (textes, chiffres collectés par des enquêtes précédentes). Ce peut être le cas quand d'autres méthodes ne sont pas possibles (exemple : étude de faits historiques). Certaines disciplines travaillent surtout sur des textes et comparent ou analysent des interprétations précédentes (exemple : le droit, les sciences littéraires…). La recherche ici peut aboutir à invalider des interprétations précédentes, mettre à jour des analyses et les comparer, proposer de nouvelles interprétations, proposer de nouveaux concepts… Elle peut recourir à des investigations de terrain (par exemple en archéologie, ethnologie ou histoire) pour confirmer ou infirmer une thèse.

Les limites possibles de ce type de méthode sont d'une part l'innovation apportée par le chercheur (quelle est sa "valeur ajoutée" ?), d'autre part la justification de ses énoncés (sur quoi sont-ils fondés ? En quoi son interprétation est-elle "meilleure" que d'autres ?).

Cette méthode est donc fragile du point de vue "scientifique" classique, sauf s'il s'agit d'une première étape de repérage, ou d'exploration (cf. chapitre 4) avant la recherche proprement dite.

La méthode expérimentale

C'est la méthode utilisée dans les sciences de la nature, qui peut être adaptée à des "objets" de SHS. Elle consiste à tester l'effet d'une variable (ou de plusieurs) sur la variable à expliquer (cf. supra chapitre 4).

Une "expérience" consistera à manipuler une ou plusieurs variables pour mesurer leur impact sur la variable à expliquer, en isolant au maximum les facteurs externes pouvant perturber cette relation.

Ces expériences peuvent être faites en laboratoire ("in vitro") : c'est le cas des expériences de psychologie sociale (par exemple dans la fameuse expérience de Asch-1956- on étudie le conformisme social en soumettant un individu à des évaluations fausses

proposées par les autres membres du groupe et en mesurant le nombre de fois où il va se rallier à ces évaluations).

Elles peuvent aussi, plus difficilement, être faites "in vivo", dans la réalité. Par exemple la fameuse expérience de Hawthorne où des chercheurs ont testé l'évolution du rendement en production d'un groupe d'ouvrières en changeant leurs conditions physiques de travail (USA, années 30).

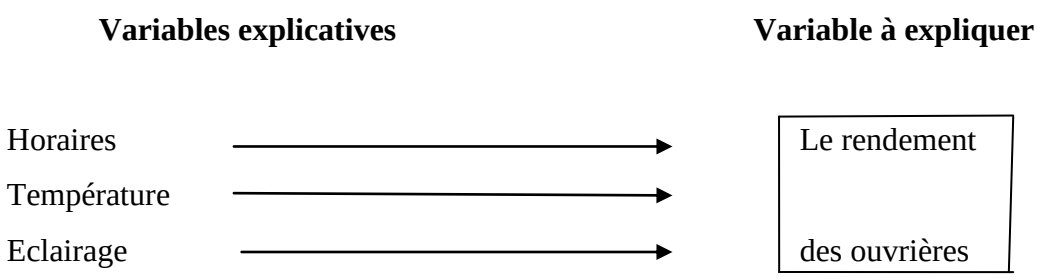


Schéma n°1 ! Un exemple de modèle de recherche de l'expérience Hawthorne

Cette méthode est rigoureuse et reproductible (on peut refaire l'expérience et vérifier les résultats) mais suppose une simplification des phénomènes (choix des variables, forcément en nombre limité). Se pose également la question du transfert des résultats hors de la situation d'expérience. Dans la vie réelle, les mêmes phénomènes se dérouleraient-ils de la même manière ?

L'enquête

Il s'agit du recueil de données auprès d'un échantillon d'individus ou de situations.

L'enquête est une des principales méthodes de recherche. L'enquête quantitative apporte une information étendue et si l'échantillon est constitué selon les règles de l'art son résultat est généralisable. Elle se prête à l'exploitation statistique. L'enquête qualitative apporte des éléments plus directs et plus approfondis sur une réalité plus restreinte (exploitation de ce que les enquêtés ont réellement dit, appelée le "verbatim").

Enquête par questionnaire	Enquête par entretiens
Extension possible	Extension difficile (lourdeur)
Traitement statistique	Traitement qualitatif approfondi
Echantillon si possible représentatif	Echantillon si possible représentatif ou diversifié
Suppose certaines conditions pratiques	Contact direct

Tableau n° 5 : Enquête par questionnaire ou par entretien

L'étude de cas (ou monographie)

Il s'agit de l'analyse approfondie d'un phénomène complexe, dans un lieu et un espace donnés[8].

Le cas peut être une organisation, un événement, un individu, un groupe que l'on va étudier en détail. Ce cas pourra être étudié de manière longitudinale (c'est-à-dire dans son évolution dans le temps). Cette méthode convient bien à une recherche exploratoire (sur laquelle on dispose de peu d'hypothèses) ou à l'étude d'un événement rare ou spécifique.

On peut faire une recherche sur un seul cas (si l'importance le justifie) ou sur deux ou plusieurs, que l'on va comparer entre eux.

Les apports de cette méthode sont la grande richesse des données recueillies et la capacité à voir l'évolution dans le temps du phénomène étudié. Bien entendu, cela suppose que le chercheur puisse pénétrer sur le terrain ou avoir accès à un corpus défini, et ceci de manière détaillée.

La généralisation des résultats sera bien sûr délicate (sauf si l'on peut démontrer que le cas est typique). Dans l'étude de cas, le recueil de données se fait le plus souvent par entretiens.

La méthode ethnographique

Il s'agit d'une observation globale et dans la durée d'un phénomène ou d'une population par un contact direct du chercheur avec la réalité. C'est ce que font les ethnographes qui vont

[8] A ne pas confondre avec la "méthode des cas" en pédagogie.

étudier les mœurs d'un peuple, en "allant sur place" et en cultivant leur regard sur les multiples éléments qu'ils vont pouvoir observer (habitudes, rites, alimentation, modes de vie…). La méthode consistera à décrire aussi finement que possible, grâce à de l'observation et des entretiens avec les personnes rencontrées.

Hors de l'ethnographie des peuples "exotiques", ce mode d'observation a été utilisé dans de nombreuses situations plus proches et associées à d'autres disciplines (par exemple : sociologie, gestion).

La méthode suppose un observateur compétent et accepté par le "milieu" observé. Elle peut apporter une grande richesse d'informations et d'analyses mais "l'objectivité" du regard peut bien sûr être questionnée.

L'observation participante

Il s'agit toujours d'une observation par le chercheur d'un milieu social, ou d'un phénomène mais dans laquelle il ne dévoile pas son statut. Il (ou elle) participe à l'action du groupe, agit normalement et consigne ses observations par ailleurs. Cette méthode correspond aux situations où il n'est pas possible d'apparaître comme "observateur", ou bien quand le chercheur veut justement ressentir lui-même des situations auxquelles une observation de l'extérieur ne lui permettrait pas d'accéder. (En 1986, G. Walraf "se fait passer" pour un Turc en Allemagne pour étudier l'immigration et le racisme).

La limite, du point de vue scientifique classique, est que la subjectivité du chercheur est mobilisée et donc qu'un recul est difficile. Les données sont aussi recueillies de manière moins rigoureuse que ce qui est prescrit habituellement. Cette méthode peut permettre un témoignage nouveau sur des phénomènes habituellement cachés. Mais elle nécessite une grande rigueur dans la formulation des observations.

La recherche-action (ou "recherche clinique")

Il y a des situations dans lesquelles on ne peut séparer l'observation et l'action. Le médecin, même s'il fait de la recherche, ne peut se contenter d'observer le malade agonisant, il va intervenir et le soulager… ("clinique" veut dire : au chevet du malade). L'idée de cette

méthode est qu'il ne faut pas séparer recherche et action. L'action elle-même peut apporter des connaissances que l'on n'aurait pas obtenues par la seule étude "extérieure" sans intervention.

La finalité de ce type de recherche est d'apprendre "en faisant", de réfléchir et d'agir, dans un but d'amélioration.

Ce type de recherche est utilisé en psychologie, en sciences de l'éducation, en gestion notamment.

Il suppose que le chercheur-intervenant est capable de faire les deux, et que peu à peu il ne se fait pas absorber par la seule "intervention".

Là encore, la richesse possible des informations recueillies ou des idées et solutions émergentes peut compenser le caractère spécifique et non généralisable de la situation (comme dans les trois familles précédentes).

Qui interroger ?

Il est rare qu'une recherche puisse porter sur tous les sujets à étudier. Il faut donc choisir une partie de la réalité à étudier, extraire un "échantillon" plus réduit que la "population-mère". Le chercheur devra expliquer la méthode par laquelle il a extrait cet échantillon.

Echantillonnage dans une enquête

S'il est dans une démarche de validation d'une hypothèse, il a l'objectif de tirer des conclusions générales de son étude d'une population restreinte (objectif de validité externe) et donc il faut que cet échantillon soit "représentatif" des caractéristiques de la population-mère. C'est ce qui donnera de la valeur aux analyses statistiques auxquelles il va procéder.

S'il est dans une démarche qualitative, son échantillon n'a pas besoin d'être "représentatif" et devra au contraire tenir compte de la diversité des cas étudiés, des contextes dans lesquels se trouvent les répondants, etc.

- Echantillons représentatifs : les méthodes d'échantillonnage les plus conseillées sont les méthodes probabilistes (chaque unité de la population-mère a autant de chances qu'une autre d'être choisie dans l'échantillon).

La plus souvent utilisée est le "hasard stratifié proportionnel" (on trie au hasard à l'intérieur de catégories définies par les principales variables utiles : âge, sexe, etc., en proportion de ce qu'elles représentent dans la population-mère).

- Echantillons non représentatifs : par exemple, le chercheur va choisir des individus au sein de sous-groupes (quotas). Sur des sujets délicats, on devra aussi se contenter des individus que l'on trouve et qui acceptent de se prêter à l'entretien (échantillons de convenance). On peut aussi procéder par "boule de neige" (un individu conseillant de s'adresser à un autre). Le chercheur peut vouloir aussi volontairement choisir des cas particulièrement typiques du problème étudié.

Plusieurs techniques peuvent être associées.

Combien d'individus faut-il interroger ? Question cruciale… mais à laquelle il n'y a pas de réponse facile.

Dans le cas d'échantillons probabilistes (enquête statistique), tout dépend du degré de précision envisagé par le chercheur. Avec une précision de plus ou moins 5 % et un degré de confiance de 95 % (habituellement retenu), les manuels statistiques donnent la taille optimum de l'échantillon.

Exemple : population-mère 500, échantillon de 217, de 1 000 : 278…

Si l'on ne se sert pas de cette table et pour des échantillons de petite taille, on retient en général l'idée de minimum 10 % de la population-mère et pas moins de 30 personnes.

Dans le cas d'échantillons non probabilistes, pas de règle puisque pas de degré de précision calculable et pas de représentativité espérée. On évaluera empiriquement le nombre de personnes à interroger pour obtenir la richesse et la finesse de l'analyse attendue, tenant compte de la variété des cas à considérer.

Certaines enquêtes par entretiens comptent des échantillons de 30 à 50 personnes. Le nombre peut être fixé en cours d'enquête : le chercheur s'arrête quand le discours recueilli semble redondant (degré de "saturation" atteint, c'est-à-dire rendement décroissant des nouveaux entretiens).

Ci-dessus, nous nous sommes situés dans la perspective d'une enquête. Mais d'autres méthodes, notamment qualitatives, nécessitent aussi un échantillonnage (de textes, d'événements, etc…). La question reste la même : comment choisir le corpus de ma recherche si je ne peux tout considérer ? Le choix du lieu d'observation, du texte ou de l'objet étudié doit être l'occasion d'une réflexion attentive et peut utiliser les mêmes méthodes que nous venons d'évoquer ci-dessus (hasard, hasard stratifié, choix de cas typique, etc.).

On peut résumer les apports et limites des différentes méthodes dans le tableau suivant.

Méthodes	Apports	Limites
Méta analyse	Exploration de "l'état de l'art" Comparaison des interprétations précédentes	Valeur ajoutée discutable
Méthode expérimentale	Données nombreuses Généralisation possible	Sincérité des réponses Lourdeur
Enquête	Données nombreuses Généralisation possible	Echantillonnage Sincérité des réponses
Etude de cas	Richesse possible Evolution dans le temps	Accès au terrain Généralisation limitée
Observation ethnographique	Richesse Globalité	Accès au terrain Neutralité et objectivité questionnables
Observation participante	Richesse des observations Découverte possible d'éléments cachés	Accès au terrain "Objectivité" questionnable
Recherche clinique	Richesse Solutions trouvées	Difficulté de concilier les deux rôles Généralisation impossible

Tableau n° 6 : Apports et limites des sept familles de méthodes

On voit dans cette rapide description que certaines familles de recherches (2 et 3) correspondent bien aux critères de "scientificité" classiques admis par les sciences de la nature : il y a bien possibilité d'expliciter des hypothèses, et il y a bien séparation entre l'observateur et l'observé, donc neutralité et objectivité possibles du chercheur. Nous sommes dans les critères des sciences "positives".

La situation se complique pour l'étude de cas, mais surtout pour les méthodes fondées sur les observations et l'intervention, où nous sommes hors des critères "positivistes". Le

chercheur est proche de l'objet (ou sujet) observé, sa subjectivité est utilisée, il peut avoir des relations affectives, il intervient même sur la situation !

On est là dans des méthodes spécifiques aux SHS, qui, on l'a dit, ne peuvent se contenter de "copier" les sciences de la nature.

Reste que "le travail épistémique" (cf. p. 14 "l'attitude du chercheur") est nécessaire, et ce d'autant plus que l'on se trouve en terrain délicat. Les caractéristiques évoquées dans le chapitre 2 restent valables : curiosité, esprit critique, honnêteté et sincérité, transparence des méthodes, discussion et évaluation des résultats, réfutabilité des énoncés… Les risques de totale subjectivité, d'influence prédominante du milieu d'intervention existent toujours mais ils peuvent être limités par des dispositifs collectifs (discussion avec d'autres chercheurs, hors du terrain, publication des résultats, etc.).

Comment choisir sa méthodologie ?

Le chercheur débutant doit débattre avec son directeur de la meilleure méthode, c'est-à-dire de celle qui sera adaptée aux objectifs de la recherche (comment répondre aux questions posées ?) et aussi aux conditions pratiques dans lesquelles il se trouve (financement, accès possible aux terrains, durée de la recherche, etc.).

L'analyse de données secondaires, l'enquête et l'étude de cas sont les méthodes les plus courantes. La méthode expérimentale est lourde à mettre en place, la recherche clinique suppose une intervention, qui n'est pas toujours possible.

Le choix d'une méthode est souvent un compromis entre plusieurs facteurs (terrain, temps disponible…). Il y a aussi l'inclination du chercheur et sa formation (comme on l'a dit, il peut se sentir par exemple plus à l'aise dans des entretiens approfondis que dans de l'analyse statistique de nombreux questionnaires…). De toute façon, il devra se perfectionner techniquement dans la méthode choisie, et pratiquer les logiciels correspondants (ouvrages, séminaires doctoraux).

De toute façon, la méthode choisie et les résultats qu'elle a produits doivent être décrits "avec suffisamment de précision pour que quelqu'un d'autre puisse les comprendre" (c'est le minimum). Dans les sciences de la nature, et, pour les SHS dans la méthode expérimentale, il faut même que cet autre chercheur puisse "reproduire (ces travaux), les vérifier, les confirmer ou réfuter" (Balibar 2014, p. 28).

On voit que dans certaines méthodes, engageant fortement la personnalité du chercheur et son adaptation au milieu, les travaux ne peuvent être reproduits tels quels (observation ethnographique, participante, recherche clinique). Ceci doit être compensé par la soumission des détails méthodologiques et des résultats obtenus à l'analyse critique et au débat avec d'autres chercheurs.

La fraude scientifique

Elle consiste à falsifier les données de terrain ou les résultats de certaines analyses pour en tirer des conclusions favorables au chercheur. La fraude ne peut être détectée que par la confrontation des avis d'experts sur les analyses proposées. La pression à la publication et l'influence des commanditaires de la recherche expliquent son développement. Des chartes déontologiques proposées par certains organismes ou publications scientifiques tentent d'endiguer ce phénomène.

Le principe de transparence méthodologique est un moyen de prévenir ces dérives.

Chapitre 6 QUEL PLAN CHOISIR ?

Plusieurs plans sont possibles, en fonction du sujet, mais en fait la structure essentielle des mémoires et des thèses est commune car elle correspond aux attentes du lecteur (l'enseignant évaluateur).

Bien sûr, il y a une différence entre un mémoire de 80 pages environ, appuyé sur un stage, et une thèse de 350, fondée sur une recherche. Mais dans les deux cas, l'étudiant qui rédige doit avoir en tête la préoccupation de son lecteur. Le rédacteur doit conduire le lecteur d'un point à un autre et le convaincre. Il doit lui faciliter la lecture et donner une bonne impression. Bref, le plan est un "guide de voyage" qui doit être le plus agréable possible.

Qu'est-ce que le lecteur s'attend à trouver dans le texte ?

1. Un sommaire (les grandes subdivisions avec les pages).
2. Une introduction : justifier le thème et annoncer le plan.
3. Une revue de "littérature" : en un ou plusieurs chapitres, synthétiser l'état des principales connaissances sur le sujet.
4. Une problématique : préciser la question posée (de recherche si c'est une recherche) et les notions utilisées (voir chapitre 4).
5. La méthodologie : indiquer et justifier les méthodes de recueil de données et d'investigation choisies. Donner tous les détails nécessaires. Dans un mémoire, problématique et méthodologie peuvent être souvent regroupées dans un chapitre.
6. Présentation des résultats (observations, analyses, etc.). Des annexes peuvent être fournies si les résultats sont trop lourds à présenter dans le corps du texte (documents, tableaux statistiques etc.).
7. Discussion des résultats : présenter en quoi ces résultats répondent à la question posée (en 4).

   Présentation et discussion peuvent faire l'objet d'un même chapitre.
8. Conclusions : résumer les apports et les limites de l'étude, indiquer les implications et prolongements possibles.
9. Annexes (éventuelles).
10. Bibliographie et webographie.
11. Table des matières (plan détaillé avec les pages correspondantes).

12. (S'il y a lieu), table des annexes, figures, tableaux.

13. (S'il y a lieu), répertoire, glossaire, table des abréviations.

Parfois, la 4e page de couverture doit comporter un résumé en français et en anglais.

Avant le sommaire, il peut y avoir nécessité de remercier des personnes ayant aidé le rédacteur ("Remerciements") et de faire un "Avant-Propos".

En général, pour un texte long comme une thèse, le plan comportera plusieurs "Parties", se subdivisant en "Chapitres" (numérotés à la suite), chaque chapitre se découpant en sous-chapitres et paragraphes. Ne pas trop décomposer le texte. La numérotation décimale (1, 1.1, 1.1.1.,…) est habituelle dans certaines disciplines (droit) mais tend à disparaître dans les autres. De toute façon, il ne faut pas aller trop loin (séries de chiffres incompréhensibles : 1.2.3.1….).

En préparant son plan, l'étudiant devra veiller à la répartition du nombre de pages par partie ou chapitre. Le but est d'éviter un déséquilibre trop grand entre les parties. Exemple fréquent : introduction, revue de littérature, problématique et méthodologie trop lourdes par rapport à la présentation et la discussion des résultats.

En élaborant son plan à l'avance, le rédacteur peut se fixer des objectifs de nombre de pages par partie ou chapitre, pour aboutir à un ensemble équilibré et atteignant la taille requise du document final.

Dépasser de beaucoup la taille requise (ou au contraire être de beaucoup inférieur) donne une mauvaise impression au lecteur évaluateur et peut même, dans le cas de l'infériorité, aboutir au rejet de son document.

Chapitre 7 QUEL CALENDRIER RESPECTER ?

Il n'est pas possible de terminer à temps son travail sans établir au plus tôt un calendrier. C'est vrai pour le mémoire de Master (sur environ un an) ou la thèse (sur 3 ans).

Dès son inscription et le choix du sujet, l'étudiant doit établir son calendrier, tenant compte des dates "butoirs" fixées par l'Université.

On trouvera ci-dessous une suggestion de calendrier :

	Mémoire	**Thèse**
Démarrage et lectures	2 semaines	4-6 mois
Elaboration de la problématique	3 semaines	4-5 mois
Enquête, recueil des informations	14-16 semaines	12-15 mois
Rédaction et corrections	8 semaines	8-9 mois
Mise au point définitive et accord du professeur	1-2 semaines	2-4 semaines
Tirage-distribution	1 semaine	1 semaine
Dépôt avant soutenance	2 semaines	2 mois
TOTAL	31-34 semaines	31-38 mois
	(novembre à juin-juillet de n+ 1)	(décembre de l'année n à juin n + 3 ou janvier n + 4 avec une dérogation)

Chapitre 8 COMMENT PRESENTER SES CITATIONS ET REFERENCES ?

Le chercheur doit s'appuyer sur des travaux antérieurs et peut inclure dans son texte des extraits de textes écrits par d'autres. Encore faut-il qu'il le fasse d'une manière claire et conforme aux usages.

Le choix des sources

L'immensité des ressources accessibles en ligne implique qu'un critère de jugement du mémoire ou de la thèse n'est pas la quantité mais la qualité. Les sources sur lesquelles ce travail sont-elles choisies ? Sont-elles les plus adaptées au sujet ? Le rédacteur du document les a-t-il réellement consultées ? Telles sont les questions que l'évaluateur aura en tête en lisant le document. Il faut donc impérativement sélectionner les sources documentaires.

L'étudiant privilégiera :

- les données statistiques récentes émanant d'organismes reconnus,
- les données d'information émanant de périodiques ou sites connus ; si possible croisées entre plusieurs sites,
- les ouvrages à caractère universitaire ou écrits par des experts, édités par des grands éditeurs nationaux ou internationaux,
- les revues "scientifiques" (voir encadré),
- les communications à des colloques ou congrès "scientifiques",
- les documents de travail ("working papers") non publiés mais produits par des universités, grandes écoles ou laboratoires de recherches.

Tout ceci représente déjà une masse considérable d'informations.

Il sera vigilant sur :

- la presse généraliste (sauf si le sujet de recherche le nécessite),
- les blogs ou sites tenus par des individus, associations ou des groupes d'intérêt (qui n'expriment que leur opinion, intéressante en soi mais ne pouvant être à elle seule le fondement d'une analyse),
- les diaporamas ou documents sans auteurs clairement identifiés qu'on peut obtenir sur Internet.

Sélectionner ses sources : les revues scientifiques

Qu'est-ce qu'une revue "scientifique" dans un domaine donné ? Voici quelques critères :

- Nom ISSN, site web clair.
- Rattachement institutionnel clair (université, organisme…).
- Noms du responsable, du comité scientifique, du comité de rédaction, du comité de lecture connus.
- Régularité de parution.
- Ligne éditoriale identifiable.
- Caractère international.
- Indexation dans des listes de revues.
- Facteur d'impact[9].
- Résumés des articles et mots-clés.
- Affichage des critères de sélection des articles.
- Affichage du processus de sélection des articles (double aveugle ?).
- Affichage des soutiens ou sponsors.
- Note aux auteurs prescrivant la présentation des manuscrits à envoyer.

tiré des critères de l'AERES, février 2013

Les citations et références

Une citation est un extrait de texte entre guillemets. Une référence est un renvoi à un texte (article, ouvrage) dont on fera figurer la source avec précision dans la bibliographie.

Le chercheur débutant doit être soucieux de préciser à chaque fois l'origine de ses citations et références, en mettant clairement en évidence ses emprunts. On a le droit de citer, de se référer à des travaux. On n'a pas le droit de laisser de l'ambiguïté sur l'origine du texte (le lecteur s'interrogeant sur : qui l'a écrit ?).

Pour éviter tout doute, il y a des réflexes indispensables :

- Proscrire le "copier-coller" sans guillemets et référence.

[9] Indice mesurant la moyenne du nombre de citations des articles de cette revue sur les deux dernières années.

- Proscrire la paraphrase.
- Utiliser des expressions comme : "selon l'auteur"…, "d'après l'auteur…", quand on veut résumer la pensée d'un auteur.

La présentation des références varie quelque peu en France selon les disciplines. Schématiquement, le droit et les sciences du langage utilisent souvent la "note en bas de page" avec la référence "classique", la plupart des autres utilisent la formule dite "américaine" (auteur, date).

Exemples :

- La présentation "classique" est souvent : M. Agnelet, "Les passages piétons" (guillemets ou italique), Paris : Seuil, 1998, 143 p.

Dans ce cas, l'appel de référence dans le corps du texte se fait sous la forme d'une note en bas de page.

- La présentation "américaine" est :

Agnelet M. (1998), Les passages piétons, Paris, Seuil (avec ou sans le nombre de pages). Elle suppose que, dans le corps du texte, l'appel de référence est : (Agnelet 1998).

On peut aussi présenter : Agnelet M., titre, ville, éditeur et date.

Pour tous les détails, se reporter à :

- Le tapuscrit, Paris, éd., Paris, EHESS, 2013 (cf. bibliographie chapitre 10).
- www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere
- www.ulb.ac.be/philo/infoduc/biblio.html

Se procurer s'il y a lieu la norme en vigueur dans son Master ou Ecole Doctorale.

L'étudiant doit être persuadé qu'une partie de la qualité formelle de son texte dépend de la qualité de présentation des références.

Pour y répondre, il faut choisir un type de présentation (conforme à celui utilisé habituellement dans son Ecole Doctorale) et s'y tenir (utiliser un logiciel de présentation bibliographique).

Une des vérifications habituelles du lecteur évaluateur du texte est de voir si toutes les références existant dans le texte figurent bien dans la bibliographie.

La relecture et la mise au point de la bibliographie prend du temps. Il faut faire ce travail sérieusement et donc prévoir le temps nécessaire.

Le plagiat

C'est le fait de s'approprier un travail (texte, image, photo, données…) réalisé par quelqu'un d'autre.

Exemples : copier intégralement un passage sans mentionner la source, résumer la pensée de quelqu'un sans citer la source, acheter un travail déjà fait sur Internet…

La fraude scientifique consiste, quant à elle, à déformer les résultats d'une recherche pour différents motifs : confirmer une hypothèse à laquelle on tient, rendre publiable une recherche qui ne le serait pas, satisfaire les exigences du commanditaire de la recherche, etc.

Plagiat et fraude se sont développés à cause de l'évolution du contexte de la recherche : pression sur les enseignants-chercheurs pour publier ("publish or perish"), compétition exacerbée entre laboratoires, dépendance accrue de la recherche des financements de commanditaires qui peuvent être tentés d'orienter les résultats…

Devenu très facile grâce aux ressources d'Internet, le plagiat est un fléau qui s'est développé et sur lequel les enseignants sont de plus en plus vigilants. Des méthodes électroniques existent qui peuvent permettre de le détecter mais pas toujours commodes et efficaces.

On peut être pris à plagier, et le calcul n'est donc pas rentable… De nombreuses Universités européennes ont récemment pris des sanctions contre des fraudeurs ou des plagiaires, allant jusqu'au retrait du diplôme obtenu avec interdiction de le re-pésenter, sans parler des conséquences judiciaires dans certains cas.

Le principe d'honnêteté doit être absolu. C'est celui d'ailleurs que le chercheur invoquera à son tour quand ce sera lui qui publiera !

Chapitre 9 COMMENT SE PASSE LA SOUTENANCE ?

La soutenance d'un mémoire de Master se déroule sans référence à des règles nationales. Chaque Université ou équipe pédagogique peut avoir ses propres habitudes. En général, le candidat est invité à présenter oralement son travail (environ 20 minutes), puis les membres du jury (en général 2 à 3 personnes, dont l'enseignant qui a encadré l'étudiant) lui posent des questions. Ils remplissent ensuite un document et se mettent d'accord sur une note.

La soutenance d'une thèse de doctorat se déroule en France selon des règles précises. Les membres du jury se réunissent auparavant pour désigner leur Président. Celui-ci ne peut être le directeur de thèse. Il est composé de 3 à 8 membres, tous professeurs, maîtres de conférences HDR ou directeurs de recherche CNRS. Le Président aura pour rôle d'organiser le déroulement de la soutenance, de diriger le débat relatif aux mentions et de rédiger le compte-rendu.

La soutenance est publique.

Le Président donnera la parole au candidat pour un exposé de son travail (environ 30 minutes). Puis il donnera la parole aux deux Rapporteurs. Ceux-ci font une analyse eu travail du candidat et posent des questions auxquelles le candidat répondra. Puis les autres membres du jury interviendront, avec réponses du candidat. Le dernier sera le directeur de thèse.

Le jury se retirera pour délibérer. Un échange aura lieu pour décider de la mention (honorable, très honorable, très honorable avec félicitations du jury). Il peut y avoir un vote en cas de désaccord. La décision est alors consignée dans un document officiel. Des corrections formelles peuvent être demandées au candidat avant dépôt définitif de la thèse auprès des services de l'Université.

Puis le jury revient dans la salle et le Président énonce la décision, assortie éventuellement de commentaires.

Le Président devra rédiger un "Rapport de soutenance" contresigné par les membres du jury. Ce texte est important car il résume l'appréciation portée par le jury et doit être communiqué pour certaines candidatures ultérieures. En cas de recrutement dans l'enseignement supérieur français, il fera partie du dossier de l'individu.

Selon les disciplines, le nombre de membres du jury et le degré d'accord entre les membres, la durée de la soutenance peut être de 2 à 5 heures.

Le public ne peut pas, évidemment, intervenir.

Chapitre 10 COMMENT PEUT-ON SE PERFECTIONNER ?

Réussir sa recherche suppose d'abord bien maîtriser des techniques de base. Nous donnerons ensuite des indications bibliographiques pour poursuivre sa formation de chercheur.

Les techniques de base du chercheur débutant

- Prise de notes : savoir prendre des notes à partir d'un cours, d'une conférence ou d'une lecture. Cela suppose de dégager une synthèse des propos tenus et en même temps, parfois, de prendre "in extenso" certaines phrases qui pourront être citées… Le chercheur ne doit pas se fier à sa mémoire, tant l'accumulation d'idées, de données et de références va le submerger rapidement. Il doit savoir garder trace de tout ce qu'il capte, et classer ce matériau qui lui est personnel.

- Lecture rapide : on ne peut pas toujours tout lire ligne par ligne. Il faut parfois savoir saisir un texte dans sa globalité sans tout lire (parcourir, lire "en diagonale").

- Argumentation et logique : il faut savoir déployer un raisonnement qui va emporter la conviction du lecteur. La recherche doit argumenter en faveur d'une idée force (ou d'une "thèse"), mettre donc en évidence les éléments positifs et les mettre dans un ordre qui corresponde à la logique de celui (celle) auquel on s'adresse…

- Maîtrise du traitement de texte : connaître et maîtriser les principaux logiciels utiles (Word, Excel, End Note ou Zotero notamment).

- Maîtrise de logiciels d'analyse de données si nécessaire (Sphinx, SPSS…).

Compléter sa formation

Attention : les conseils "méthodologiques" sont nombreux sur Internet. On peut même trouver des recettes pour "faire vite et bien" son mémoire, on peut même acheter des mémoires tout faits, etc.

L'étudiant doit être très sélectif. Il y a des sources sérieuses et d'autres moins. Les suggestions ci-dessous sont tirées de notre expérience…[10].

- Ouvrages généraux de conseils :

Beaud M., L'art de la thèse, Paris, La Découverte, 2006.

Kalika M., Le mémoire de Master, Paris, Dunod, 2e éd. 2008.

Kalika M., Romelaer P., Comment réussir sa thèse ? Paris, Dunod, 2e éd. 2011.

- Ouvrages généraux de méthodologie en SHS, niveau initiation :

Gavard-Perret M.L. et al., Méthodologie de la recherche en sciences de gestion, Paris, Pearson, 2008. (Peut s'appliquer à d'autres disciplines des sciences sociales).

Ghiglione R., Matalon B., Les enquêtes sociologiques, Paris, A. Colin, 1998.

Lavallée P., Rivest L.P. (dir.), Méthodes d'enquêtes et sondages, Dunod, 2006.

Mace G., Petry F., Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales, P. U. Laval, 2000.

Quivy R., van Campenhoudt L., Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 3e éd. 2006.

- Ouvrages généraux de méthodologie en SHS, niveau Approfondissement (niveau thèse en SHS)

Albarello L., Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique, Bruxelles, de Boeck, 2007, 3e édition.

Berthelot J.M., Epistémologie des sciences sociales, Paris, PUF Quadrige, 2012.

Collectif Faire des Sciences sociales, Paris, EHESS, 2012, 3 vol.

Depelteau F., La démarche d'une recherche en Sciences Humaines, P.U. Laval, 2003.

Hunsman M. et Kapp S. (dir.), Devenir chercheur : faire une thèse en sciences sociales, Paris, éd. EHESS, 2014.

- Ouvrages spécialisés sur des méthodes, niveau initiation

On peut recommander la collection "128" chez A. Colin : l'entretien, le questionnaire, l'analyse de données quantitatives.

[10] Nous nous sommes limités aux ouvrages francophones.

- Ouvrages spécialisés sur des méthodes, niveau approfondissement

Brechon P. (dir.), Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives, Grenoble, Presses Universitaires Grenoble, 2011.

Cibois Ph., L'analyse de données en sociologie, Paris, PUF, 1984.

Dumez H., Les méthodes qualitatives, Paris, Vuibert, 2012.

Paillé P., Mucchielli A., L'analyse qualitative en SHS, Paris, A. Colin, 2010, 2e éd.

Paugam S. (dir.), L'enquête sociologique, PUF Poche, 2010.

Le doctorant devra se procurer les références spécialisées conseillées par son Ecole Doctorale.

- Sur la recherche documentaire :

- Suivre les séminaires organisés tous les ans par les documentalistes universitaires fédérés par les URFIST (Unités Régionales de Formation à l'Information Scientifique et Technique) à Bordeaux, Paris, Lyon, Rennes, Strasbourg, Nice, Toulouse. Voir www.urfist(ville de rattachement).
- Site Infosphere UQAM (Université du Québec à Montréal), www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere
- Site Formadoct Université de Rennes.
- Site infodoc de ULB (Université Libre de Bruxelles), www.ulb.ac.be/philo/infodoc
- Tutorial CERISE ("Conseils aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace").
- Il existe aussi des tutoriels adaptées à certaines disciplines (sciences économiques, droit…).

Ne soyons pas "occidentalo-centrés". Nous avons signalé ci-dessus des ouvrages écrits par des Français ou auteurs belges et plusieurs ouvrages québécois. Il y a aussi des auteurs africains francophones en méthodologie :

- Ecole chambre de commerce.org/cours de méthodologie (Abidjan).
- Moukala Ndoumou, Introduction à l'épistémologie des SHS, Paris, Edilivres, 2011.
- Zagré A., Méthodologie de la recherche en sciences sociales, Paris, L'Harmattan, 2013.

- Sur la présentation des textes et des références : Le Tapuscrit, Paris, Editions EHESS, nouvelle édition 2013.

30 QUESTIONS DE REVISION ET D'APPROFONDISSEMENT…

1. "La science est la représentation causale et objective de la réalité" (Ladrière). A quelle conception se rattache cette phrase ?
2. "Les sciences de la nature ont pour but d'expliquer, les SHS de comprendre". Qu'en pensez-vous ?
3. Un auteur a dit que les SHS se situaient entre la physique et la philosophie. Expliquez.
4. Peut-il y avoir des lois en SHS ?
5. "La recherche, comme l'art, doit être gratuite et désintéressée". Discutez cette opinion.
6. Qu'est-ce que la "réfutabilité" ?
7. Une hypothèse "est un énoncé déclaratif précisant une relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imaginés" (G. Mace). Commentez.
8. Qu'est-ce qu'une variable ?
9. Quelle opération doit réaliser le chercheur pour tester empiriquement une hypothèse ?
10. Qu'est-ce que la population-mère ?
11. Les SHS ne peuvent utiliser de la recherche en laboratoire, c'est la différence avec les sciences de la nature : vrai ou faux ?
12. Dans la méthode des cas, y a-t-il un nombre minimum de cas à étudier ?
13. Comment définiriez-vous l'expression "l'état de l'art" ?
14. Définissez ce qu'est le "travail épistémique"
15. Quelles sont les différences entre l'ethnographe et le médecin quant à leur relation à l'objet de recherche ?
16. Qu'est-ce que la "pertinence" d'un sujet ?
17. "Dans les démarches inductives, il n'y a pas besoin de problématique". Qu'en pensez-vous ?
18. L'enquête est une méthode "constructiviste" : vrai ou faux ?
19. Il existe des logiciels de choix des problématiques : vrai ou faux ?
20. Un plan doit toujours avoir trois parties. Qu'en pensez-vous ?
21. Que doit-on mettre dans une "conclusion" ?
22. Quelle est la différence entre le plagiat et la fraude ?
23. Quelle est la différence entre citation et référence ?
24. Quelle est la différence entre le sommaire et la table des matières ?

25. Pour étayer son texte, il faut multiplier les notes en bas de page : vrai ou faux ?
26. "Soutenir une thèse", c'est défendre son point de vue : vrai ou faux ?
27. Il n'y a pas de calcul dans les recherches "qualitatives" : vrai ou faux ?
28. Tout travail de recherche doit aboutir à la proposition de lois générales : vrai ou faux ?
29. La validité externe est indépendante de la validité interne : vrai ou faux ?
30. Définir ce qu'est un "échantillon" d'enquête

ANNEXES

1. Rappel des règles universitaires sur le Master et le Doctorat
2. Glossaire de quelques mots utilisés en SHS d'origine grecque ou latine
3. Glossaire d'épistémologie-méthodologie

Annexe 1

Rappel de quelques règles de base concernant les études supérieures et la recherche universitaire

1. **Le Master** (arrêté du 22.01.2014)

   Se fait en 2 ans, après la licence (Master 1, Master 2).

   Diplôme délivré après validation de cours (120 crédits ECTS) et un mémoire.

   Les règles concernant le Master sont à examiner dans chaque Université.

   N.B. - Distinguer "Master" (diplôme national des universités) de "Mastère Spécialisé" (MS) délivré par certaines grandes écoles ou autres diplômes reconnus donnant le "grade" de Master (Bac + 5).

   Une nomenclature précise des domaines existe depuis 2014 (arrêté du 04.02.2014).

   Le mémoire de master doit avoir, selon les disciplines, entre 25 et 90 pages. Il peut correspondre à un travail de stage. On s'attend à ce que le mémoire comporte un "état de l'art", des résultats d'enquête ou de recherche et une bibliographie (Présentation normée).

   Chaque Master peut avoir ses propres critères.

   Tout enseignant du supérieur peut diriger un mémoire de Master. La soutenance n'est pas fixée par des textes, elle se fait devant deux ou trois enseignants : en général, 20 minutes d'exposé de l'étudiant, puis questions du jury (durée 45 minutes à 1 h 30 en général).

   La distinction "Master Professionnel"/"Master de Recherche" est supprimée. Dans les matières scientifiques, le stage de Master recherche était fait en laboratoire et celui du Master professionnel au sein d'une entreprise.

2. **L'inscription en thèse**

   Sur proposition du directeur de l'Ecole doctorale, après avis favorable du directeur de thèse.

   Le candidat doit être titulaire du diplôme de Master ou équivalent. Certaines Ecoles doctorales peuvent avoir des exigences particulières pour le type de Master requis ou de discipline étudiée.

N.B. - Il y a un "annuaire des écoles doctorales" habilitées que l'étudiant devrait connaître avant de s'inscrire pour la discipline qui le concerne (voir appliweb.dgri-education.fr).

3. La thèse de doctorat

- S'effectue en 3 ans. Le délai peut faire l'objet d'une "dérogation" attribuant une, voire deux années supplémentaires. Les pratiques dépendent beaucoup des disciplines, plus ou moins strictes. Certaines écoles doctorales en Lettres acceptent des thèses en 5 ou six ans. Cette "dérogation" est délivrée par l'Ecole doctorale dont dépend l'étudiant (sur avis du directeur de thèse).
- Tout doctorat fait partie d'une "Ecole doctorale" où s'effectuent les inscriptions, s'organisent les soutenances et qui aménage la formation des doctorants (séminaires à suivre).

Une "Charte des Thèses" est à signer, indiquant les droits et devoirs de chacun (étudiant et enseignant).

4. La direction de thèse

Le directeur de thèse donne son accord sur le sujet, encadre l'étudiant tout au long du travail et donne l'autorisation de soutenance. Ne peut diriger une thèse qu'un "Professeur des Universités", ou un "Maître de Conférences" titulaire d'une HDR ("habilitation à diriger des recherches"), ou un directeur de recherches au CNRS.

Les pratiques de direction de thèse sont très variables selon les disciplines, les établissements, les individus.

5. La soutenance de thèse

Strictement définie par les textes (arrêté du 07.08.2006).

Pour soutenir, l'étudiant doit avoir reçu les "avis favorables" de deux rapporteurs (enseignants extérieurs à l'école doctorale et à l'université où est inscrit l'étudiant). Sur proposition du directeur de thèse et muni des deux avis, le Président de l'Université convoque la soutenance (à une date fixée d'un commun accord).

Les rapporteurs sont choisis par le directeur de thèse après avis du directeur de l'Ecole doctorale.

Le jury est donc composé : des deux rapporteurs, du directeur de thèse et d'un quatrième (voire 5^{e}) enseignant (maximum 8). Ce jury désigne en son sein quelques minutes ou

quelques heures avant un "Président" (qui ne peut être le directeur de la thèse). Son rôle est d'assurer le bon déroulement de la soutenance et surtout de rédiger le "rapport de soutenance". Les membres du jury peuvent être français ou étrangers.

La thèse doit avoir été déposée au minimum 3 semaines avant, mais chaque Ecole doctorale a son propre calendrier (compter 2 mois).

La soutenance est obligatoirement publique (sauf cas exceptionnel).

Les mentions sont : honorable (c'est assez médiocre), très honorable (bon travail), très honorable avec félicitations (exceptionnel, il faut un vote… en réalité, c'est devenu courant pour les très bonnes thèses). La majorité des universités scientifiques et grandes écoles ont aboli les mentions.

6. Cas des thèses en cotutelle

Il faut distinguer cotutelle et co-encadrement. Il est possible que le doctorant ait deux co-directeurs de thèse dans le même ou dans deux établissements différents ; mais le diplôme est donné par un seul établissement : c'est le cas du co-encadrement. Dans le cas de cotutelle, de plus, le doctorant reçoit deux doctorats de deux établissements différents, souvent dans deux pays différents. Une convention dite de cotutelle précise l'organisation du travail du doctorant.

Pour plus de détails, se référer à l'arrêté du 6 janvier 2005 relatif à la cotutelle internationale de thèse.

Dans certaines universités, plus de 30 % des thèses sont actuellement en cotutelle.

Annexe 2 :

Glossaire de quelques mots utilisés en SHS (racines grecques ou latines)

Racines	Mots (exemples)
Anthropos : homme	Anthropologie, anthropocentrisme
Axios : qui vaut (a de la valeur)	Axiome, axiologie
Corpus	Ensemble des données empiriques recueillies
Cosmos : ordre	Cosmologie
Dia : à travers	Diagnostic, dialogue, diachronique
Dogma : ce qui paraît bon	Dogme, dogmatique
Doxa : opinion, gloire, splendeur	Hétérodoxe, paradoxe
Ego : moi	Egocentrisme
Episteme : connaissance	Epistemé, épistémologie
Ethno : race, peuple	Ethnologie, ethnocentrisme
Gnosis : connaissance	Gnoséologique, agnostique
Hétéros (autre)/autos(soi-même)	Hétéronomie (dépendre de quelqu'un d'autre)/autonomie (décider par soi-même)
Hyper : (au-dessus)/hypo (en-dessous)	Hypothèse, hypertrophie
Intro (intérieur)/extra (extérieur)	Introversion, intrinsèque/extrinsèque
Logos : discours	Sociologie, anthropologie, logomachie
Macro (grand)/micro (petit)	Macroscopique, microéconomie
Méta : après, au-delà	Métaphysique, méta-analyse
Methodos : recherche, poursuite	Méthode, méthodologie
Néo : nouveau	Néologisme, néoplatonisme
Orthos : droit	Orthodoxe, orthographe
Para : à côté de	Paradoxe, paradigme
Patho : état morbide	Pathologie, pathogène
Post (après)/ante ou pré (avant)	Antécédent, prémonition, postface, prémisses, postmoderne
Pro (pour)/anti (contre)	Antithèse, antiparlementarisme, procommuniste

Proto : premier, primitif	Protohistoire, prototype
Super ou supra (au-dessus)/infra (en-dessous)	Infrastructure, supranational
Taxis : rangement, mise en ordre	Syntaxe, taxinomie
Télos : fin	Téléologique
Thesis : action de poser	Thèse, hypothèse
Holon : totalité	Holisme
Typo : type, empreinte	Typique, archétype
Verbatim	Propos mot à mot tenu par les enquêtés, cité entre guillemets

Annexe 3 :

Glossaire d'épistémologie et méthodologie

Abduction :	genre d'induction mais qui n'aboutit qu'à des conclusions hypothétiques (du singulier au singulier élargi ou à l'hypothèse).
Artefact :	objet fabriqué, production intellectuelle.
Axiome :	proposition abstraite indémontrable mais évidente pour des raisons logiques.
Causalité :	principe reconnaissant que tout phénomène a une cause déterminée.
Constructivisme :	doctrine selon laquelle la connaissance des phénomènes résulte en tout ou partie, d'une construction effectuée par le sujet.
Corpus :	ensemble des données empiriques recueillies.
Déduction :	raisonnement conduisant à montrer une inférence logique à partir de propositions premières.
Déterminisme :	principe selon lequel les phénomènes sont liés entre eux par des lois, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Vs indéterminisme (reconnaissance de l'incertitude et de la liberté).
Diachronique :	qui correspond à une évolution dans le temps (opposé : synchronique : dans un temps donné).
Empirisme logique :	doctrine positiviste développée par le Cercle de Vienne, qui établit que les propositions scientifiques doivent être fondées sur l'étude raisonnée de l'expérience et rejette toute tentative métaphysique.
Empirisme :	doctrine selon laquelle toute connaissance s'enracine dans l'expérience sensible. Plus largement, attitude privilégiant le rapport à l'expérience, aux faits observables. Péjorativement : qui procède par tâtonnement.
Engagement :	action de mettre sa personne au service d'une cause.
Epistémologie :	discipline qui s'intéresse à la justification des connaissances.
Etude de cas :	méthode consistant à l'analyse approfondie d'un cas ou à la comparaison de plusieurs cas.

Exploratoire :	se dit d'une démarche devant aboutir à des hypothèses ou des orientations précises. Elle correspond à des sujets nouveaux, sur lesquels on ne sait pas encore beaucoup de choses.
Falsifiabilité :	propriété d'une théorie ou d'une thèse de pouvoir être réfutée par l'expérience.
Falsification :	démonstration de la fausseté d'une proposition générale à l'aide d'une proposition individuelle qui contredit la proposition générale.
Heuristique :	se dit d'un raisonnement ou d'une méthode qui sert à la découverte.
Hypothèse :	conjecture concernant un phénomène, tirée de recherches antérieures, que l'on va chercher à tester.
Induction :	raisonnement selon lequel on infère une proposition générale, une loi à partir d'un certain nombre de propositions individuelles (du singulier à l'universel).
Longitudinale :	recherche observant un phénomène ou un cas se déroulant dans le temps.
Méthode expérimentale :	méthode visant à former ou contrôler des hypothèses, en étudiant les variations provoquées d'un phénomène, en les comparant avec une situation sans intervention.
Modèle :	représentation simplifiée de phénomènes, permettant de mettre à l'épreuve des hypothèses.
Observation :	action consistant à scruter attentivement et directement une réalité quelconque donnée dans l'expérience.
Opérationnalisation :	manière de mettre en œuvre concrètement une problématique (choix des variables, mesures possibles, dispositif expérimental envisagé…).
Paradigme :	concept dominant ou découverte fixant une manière de poser et résoudre un problème.
Positivisme :	doctrine fondée par A. Comte s'attachant à établir des lois reliant les phénomènes. Plus généralement, attitude centrée sur les faits et produisant une analyse logique.

Postulat :	proposition non démontrée ni évidente mais qu'on admet pour construire un raisonnement.
Problématique :	manière d'articuler un ensemble de questions ou de problèmes en les référant à des concepts définis.
Rationalisme :	conception selon laquelle nos connaissances ne viennent pas seulement ni principalement des données fournies par l'expérience, mais du fonctionnement de la raison.
Théorie :	construction abstraite, mise en forme logique de principes regroupant des résultats préexistants.
Thèse :	proposition qu'on tient pour vraie et qu'on s'engage à défendre par des arguments.
Verbatim :	propos mot à mot tenus par les enquêtés cités entre guillemets.
Vérification :	procédure au moyen de laquelle on établit la valeur d'une proposition, notamment en la soumettant à une épreuve.

Liste des abréviations

SHS :	Sciences Humaines et Sociales.
CPU :	Coup de Pouce Universitaire.
HDR :	Habilitation à Diriger des Recherches.
CNRS :	Centre National de la Recherche Scientifique.
CNU :	Conseil National des Universités.
HCERES :	Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

Liste des tableaux

Tableau 1. Les différents découpages des SHS 12

Tableau 2. La controverse du positivisme 17

Tableau 3. La controverse du déterminisme 20

Tableau 4. Les différences entre méthodes quantitatives et méthodes qualitatives 38

Tableau 5. Enquête par questionnaire ou par entretien 45

Tableau 6. Apports et limites des sept familles de méthodes 49

Bibliographie[11]

Bachelard G. (1968), *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF.

Balibar S. (2014), *Chercheur au quotidien*, Paris, Seuil.

Collectif (2012), *Faire des Sciences Sociales*, Paris, EHESS.

Collectif (2013), *Le Tapuscrit*, Paris, EHESS, nouv. éd.

Comte A. (1828, 1996), *Philosophie des sciences*, Paris, Gallimard.

Dépelteau F. (2003), *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Laval, de Boeck, 2e éd.

Lemoigne J.L. (2007), *Les épistémologies constructivistes*, Que sais-je, Paris PUF, 2e éd.

Popper K. (2013), *A la recherche d'un monde meilleur*, Essais et Conférences, Paris, Belles Lettres.

Quivy R.,Van Campenhoudt L. (2006), *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Paris, Dunod, 3e éd.

[11] Sont référencés ici uniquement les ouvrages cités dans le texte. Pour une bibliographie générale sur la méthodologie de recherche en SHS, voir les recommandations chapitre 10.

Table des matières

SOMMAIRE 4

LES 10 QUESTIONS DU CHERCHEUR DEBUTANT 5

Chapitre 1 COMMENT SE SITUER DANS SON UNIVERSITE ? 6

1. L'encadrement de l'étudiant 6
2. L'environnement de la recherche 7
3. De quoi parlons-nous quand nous parlons de "Sciences humaines et sociales" ? 8

Chapitre 2 QU'EST-CE QUE "FAIRE DE LA RECHERCHE" ? 13

1. Un peu d'épistémologie… 13
2. Connaissances savantes et connaissances ordinaires 14
3. Les quatre caractéristiques des connaissances produites par le chercheur 16
   - A Avoir un certain état d'esprit 16
   - B. Partir des faits observables 16
   - C. Viser des lois ou au moins des régularités ou des extensions 19
   - D. Remettre en cause les acquis 21
4. Comment savoir si ce que l'on dit est "vrai" ? 22

Chapitre 3 SUR QUELS CRITERES VA-T-ON EVALUER LE TRAVAIL DE L'ETUDIANT ? (mémoire ou thèse) 24

1. Ce travail pose un questionnement pertinent et original 24
2. Ce travail repose sur un bon "état de l'art" 24
3. La méthodologie est claire et précise 25
4. Ce document est agréable à lire et bien présenté 25
5. Le travail est conséquent, les résultats sont tangibles 25
6. La recherche est sincère et honnête 26

Chapitre 4 QUELLES SONT LES ETAPES D'UNE RECHERCHE ? 28

1. Le choix du sujet 28
   - A. Etre pertinent 28
   - B. Etre intéressant pour l'étudiant 29
   - C. Etre praticable 29

D. Etre utile 29
2. L'exploration 30
3. La problématique 30
4. Construction du modèle d'analyse 32
5. Recueil ou construction des données 33
6. L'analyse des données 34
7. Les conclusions 35
Chapitre 5 COMMENT CHOISIR UNE METHODOLOGIE ? 37
1. Méthodes Quantitatives et Méthodes Qualitatives 37
2. Panorama des principales méthodes de recherche 43
Chapitre 6 QUEL PLAN CHOISIR ? 52
Chapitre 7 QUEL CALENDRIER RESPECTER ? 54
Chapitre 8 COMMENT PRESENTER SES CITATIONS ET REFERENCES ? 55
Chapitre 9 COMMENT SE PASSE LA SOUTENANCE ? 59
Chapitre 10 COMMENT PEUT-ON SE PERFECTIONNER ? 60
30 QUESTIONS DE REVISION ET D'APPROFONDISSEMENT… 64
ANNEXES 66
Liste des abréviations 75
Liste des tableaux 76
Bibliographie 77